

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

SYSTÈME DE RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DE VIE



Système de rapports de la FCM
sur la qualité de vie

Rapport sur les faits saillants 2004

La qualité de vie dans les municipalités canadiennes



Fédération
canadienne des
municipalités

Système de rapports sur la qualité de vie de la FCM

Le présent rapport est le troisième Rapport sur la qualité de vie élaboré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à l'aide des données tirées de diverses sources municipales et nationales. Le premier rapport, publié en 1999, traitait des effets sociaux de la grave récession économique du début des années 1990 en se concentrant sur la période de 1991 à 1996. Le deuxième rapport, publié en 2001, décrivait l'amorce de la reprise économique qui s'est manifestée dans la deuxième partie des années 1990.

Les données statistiques figurant dans ce rapport proviennent d'un système de rapports de plus grande portée contenant des centaines de variables servant à mesurer les changements intervenus dans des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Ces variables sont structurées en 75 indicateurs sur la qualité de vie mesurant l'évolution à ce chapitre dans 20 municipalités canadiennes de 1990 à 2002. Collectivement, ces données forment le Système de rapports sur la qualité de vie (QDV) de la Fédération canadienne des municipalités.

Les 20 municipalités canadiennes participant au Système de rapports sur la QDV représentent 40 p. 100 de la population canadienne. Elles sont formées de certains des plus grands centres urbains du Canada, de nombreuses municipalités de banlieue, de même que de petites et de moyennes municipalités de sept provinces.

En offrant une méthode de surveillance de la qualité de vie à l'échelle locale, le Système de rapports sur la QDV vise à établir le gouvernement municipal comme un solide partenaire dans les débats sur les politiques d'intérêt public au Canada. Le présent volume, premier d'une série formant globalement le Rapport sur la qualité de vie 2004 de la FCM, met en relief les faits saillants d'une analyse de six facteurs de qualité de vie observés dans les 20 municipalités canadiennes participantes (tableau 1) de 1991 à 2001. Élaboré par la FCM et des employés municipaux, le rapport se veut un outil de planification pour les municipalités. Il présente les enjeux de qualité de vie d'un point de vue municipal et s'appuie sur des données ventilées par territoires municipaux et non pas par régions métropolitaines de recensement, comme c'est souvent le cas dans des études semblables.

Ce système de rapports représente également un outil important pour les organismes communautaires, les instituts de recherche et autres ordres de gouvernement, puisqu'il leur permet :

- de cerner et de promouvoir la sensibilisation à l'égard des enjeux qui se répercutent sur la qualité de vie dans les municipalités canadiennes;
- de mieux cibler les orientations et les ressources visant à améliorer la qualité de vie;
- d'appuyer des efforts concertés pour améliorer la qualité de vie;
- d'informer et d'influencer les décideurs des diverses régions du Canada.

Les volumes subséquents du Rapport 2004 traiteront plus en détail d'enjeux tels le logement abordable et les sans-abri; les municipalités et l'environnement; la sécurité du revenu et l'inclusion sociale; et la sûreté et la protection communautaires.

La Fédération canadienne des municipalités

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle est vouée à l'amélioration de la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables. Ses membres se composent des plus grands centres canadiens, de petites villes et de municipalités rurales, de même que des 19 principales associations municipales des provinces et des territoires.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Ce troisième rapport dans la série consacrée par la FCM à la qualité de vie dans les collectivités canadiennes arrive à un moment crucial dans l'histoire des gouvernements municipaux.

Jamais, en effet, n'a-t-il été aussi impérieux d'avoir des données fiables sur nos municipalités pour appuyer notre appel en faveur d'une Nouvelle entente pour nos collectivités.

Dans nos efforts pour obtenir cette Nouvelle entente, nous évoquons souvent les pressions et les contraintes, les coupures dans les services et l'état des infrastructures qui menacent la qualité de vie de la population.

La qualité de vie est cependant une expérience très personnelle et les problèmes qui affligent une collectivité peuvent passer inaperçus auprès de nombreux citoyens. Pour ceux qui mènent une vie confortable, il faut des problèmes bien plus évidents, comme un air pollué, des embouteillages réguliers ou des pannes générales pour susciter une prise de conscience.

D'où la nécessité de recueillir des données objectives pour informer les citoyens et les décideurs de l'état véritable des facteurs qui contribuent à la qualité de vie.

Les Canadiens savent dans quels genres de collectivités ils souhaitent vivre. Mais les villes et les villages propres, verts, productifs et bien administrés qu'ils souhaitent sont de plus en plus loin de la réalité. Les signes de détérioration, d'usure, de dépréciation s'accumulent et présagent de graves difficultés.

La situation est préoccupante pour quiconque porte de l'intérêt à sa collectivité alors que les problèmes empirent. Il est temps de regarder la situation bien en face, de jauger l'écart entre notre vision et la réalité, la qualité de vie que nous avons et celle que nous devrions avoir.

Il est temps également que tous les ordres de gouvernement mettent l'épaule à la roue pour investir dans les endroits où nous vivons, parce qu'il y a un prix à payer pour la négligence dont ont souffert nos collectivités, et ce prix est la détérioration de notre qualité de vie.

Depuis la publication du premier rapport en mai 1999, l'enjeu qu'est devenue la qualité de vie suscite de plus en plus d'intérêt. Nous demeurons à l'avant-plan de cette recherche et nous sommes déterminés à offrir une information utile à tous les ordres de gouvernement.

Nous espérons que dans la réflexion qui mènera à la concrétisation de la Nouvelle entente, les gouvernements puiseront à l'information contenue dans le présent rapport pour alimenter leur discussion et façonner des orientations judicieuses.

Nous désirons remercier les maires et les présidents des 20 gouvernements municipaux participants pour leur appui; le Comité permanent des infrastructures sociales de la FCM de son apport; et les membres de l'Équipe technique sur la qualité de vie pour leur participation dans la production de ce rapport.

Le président,
Fédération canadienne des municipalités

Yves Ducharme

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Les Canadiens croient que leur pays est le meilleur endroit au monde, une impression renforcée par notre niveau de vie généralement élevé et les agréments qu'on trouve encore dans nos collectivités.

Tout confiants qu'ils soient dans leur pays, les Canadiens sont de plus en plus conscients que cette prospérité n'est pas partagée par tous et que les problèmes pourraient bientôt devenir très difficiles à gérer. Déjà, en certains endroits, les problèmes de société, d'environnement et d'infrastructures ébranlent ce sentiment de bien-être.

Ce troisième rapport du Système de rapports sur la qualité de vie fait état des aspects, dans nos collectivités, qui continuent de répondre aux attentes et de ceux qui laissent à désirer.

Publié en 1999, le premier rapport avait cerné des tendances montrant que les disparités au chapitre des revenus dans les villes canadiennes étaient plus prononcées que les disparités moyennes à l'échelle nationale et provinciale. Le deuxième rapport avait réaffirmé cette analyse.

Le présent rapport indique que les progrès ont été inégaux en matière de qualité de vie malgré la reprise qui a suivi la récession du début des années 1990. Alors qu'elle est demeurée stable pour de nombreux Canadiens pendant la période examinée, la qualité de vie s'est détériorée considérablement pour une proportion croissante de la population. La qualité de vie reste donc fragile dans les 20 collectivités participantes.

Compte tenu de ce tableau global, qu'en est-il de la vision des Canadiens qui estiment que leur pays est prospère, équitable et accueillant pour les nouveaux arrivants?

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a créé le Système de rapports sur la qualité de vie en 1996 afin de répondre à cette question et d'orienter les efforts dans la voie de politiques efficaces.

Le rapport renferme de précieux renseignements qui nous aideront à comprendre les facteurs qui contribuent à la qualité de vie afin de jeter les bases d'une Nouvelle entente pour toutes les municipalités.

Les 20 gouvernements municipaux participants se serviront des renseignements fournis par le Système de rapports sur la qualité de vie pour améliorer la qualité de vie dans leurs collectivités. Nous invitons les décideurs et les élaborateurs de programmes de tous les ordres de gouvernement à utiliser ces renseignements pour améliorer les politiques et les programmes des collectivités de l'ensemble du pays.

Je remercie le personnel de la FCM et les membres de l'Équipe technique sur la qualité de vie pour leur aide dans la préparation de ce rapport, de même que les consultants Michel Frojmovic, directeur d'Acacia Consulting and Research, et Allan Moscovitch, professeur à la School of Social Work de Carleton University.

Le président,
Équipe technique sur la qualité de vie

Michael Phair, conseiller

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	2
Profil démographique des 20 municipalités participantes	6
Facteur 1 de QDV Économie locale	9
Facteur 2 de QDV Environnement naturel	12
Facteur 3 de QDV Objectifs et aspirations personnelles	17
Facteur 4 de QDV Justice et équité	21
Facteur 5 de QDV Besoins fondamentaux	24
Facteur 6 de QDV Inclusion sociale	29

Les annexes techniques de ce rapport et des graphiques supplémentaires connexes sont accessibles à la section du Système de rapports sur la qualité de vie du site Web de la FCM, à <http://www.fcm.ca>.

Annexe 1 Références des graphiques du Rapport sur les faits saillants

Annexe 2 Références des graphiques supplémentaires

Annexe 3 Guide à la géographie du Système de rapports sur la QDV

Annexe 4 Indicateurs du Système de rapports sur la QDV

SOMMAIRE

Le Rapport sur la qualité de vie 2004 montre que la qualité de vie dans les 20 municipalités est menacée alors que les tensions s'accumulent sur les revenus, l'environnement et la population qui vit en marge du courant principal. Malgré la progression du taux de fréquentation au niveau postsecondaire, de la croissance de l'emploi et de l'accession à la propriété, la qualité de vie s'est détériorée pour un nombre croissant de personnes. La hausse du revenu et la baisse du taux de pauvreté depuis 1996 ont été mitigées par un écart de revenu de plus en plus profond, des logements de moins en moins abordables et les changements intervenus dans les programmes sociaux.

Définition de la qualité de vie

FCM définit¹ la qualité de vie comme étant rehaussée et renforcée dans les municipalités qui assurent :

1. le développement et le maintien d'une économie locale prospère;
2. la protection et l'amélioration de l'environnement naturel et bâti;
3. des possibilités de réaliser les objectifs, espoirs et aspirations personnels;
4. la promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes;
5. des possibilités pour les résidents de satisfaire à leurs besoins fondamentaux;
6. le soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidents dans la vie communautaire.

Quelle que soit la municipalité, divers facteurs interreliés influent sur la qualité de vie, dont des logements abordables et convenables, l'engagement civique, les infrastructures communautaires et sociales, l'éducation, l'emploi, l'économie locale, l'environnement naturel, la santé personnelle et communautaire, la sécurité financière personnelle et la sécurité personnelle.

Profil démographique

Les 20 municipalités participant au Système de rapports sur la QDV de la FCM représentent 40 p. 100 de la population globale du Canada. La croissance démographique est concentrée davantage dans les huit plus grands centres et, particulièrement, dans la Région du Grand Toronto (RGT).

La croissance démographique des nouveaux Canadiens – nouveaux arrivants des 10 dernières années – a des incidences importantes sur les municipalités participant au Système de rapports sur la QDV. Collectivement, ces 20 municipalités croissent plus rapidement et sont en voie de devenir plus diversifiées sur les plans ethnique et culturel que le reste du Canada. L'immigration modifie le visage ethnique, linguistique et culturel des grandes villes canadiennes, et les minorités visibles de plusieurs villes canadiennes formeront bientôt la « majorité » ou seront sur le point de la former.

Ces transformations démographiques se reflètent dans de nombreux aspects de la qualité de vie dans les municipalités canadiennes. Les collectivités profitent du large éventail de talents et de la richesse culturelle qu'apporte la diversité. Par contre, la concentration des nouveaux arrivants dans certaines régions en particulier a exercé une forte pression sur les services urbains, constamment sollicités pour s'adapter à l'évolution rapide des besoins de la population et aux contraintes croissantes imposées à l'environnement naturel.

¹ Cette définition a été élaborée et adaptée par l'Équipe technique sur la qualité de vie, laquelle est formée de représentants de la FCM et de chacune des 20 municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV.

Développement et maintien d'une économie locale prospère

Les indicateurs montrent que, globalement, l'activité économique s'est améliorée dans les municipalités participantes, en particulier durant la dernière partie de la décennie. Le nombre de nouveaux établissements a fortement progressé, les faillites ont décliné entre 1998 et 2002, le taux de chômage moyen a fléchi et la valeur des permis de construction en dollars constants a enregistré une hausse considérable dans la plupart des régions, un reflet de la croissance des investissements dans les biens immobiliers domiciliaires, commerciaux et industriels.

La prospérité des économies locales est cependant menacée à long terme par la décroissance du nombre de jeunes qui entreront sur le marché du travail par rapport à ceux qui en sortiront au cours des 15 prochaines années. Cette menace aura pour effet de rehausser l'importance de l'immigration et de la migration interne.

Protection et amélioration de l'environnement naturel et bâti

La forte croissance démographique et économique engendre des contraintes considérables sur l'environnement dans les 20 municipalités participantes. Dans la plupart des cas, les gouvernements municipaux ont réagi en investissant de diverses façons dans le transport collectif, le traitement des eaux usées et la gestion des déchets solides. Néanmoins, les indices de progrès varient.

De nos jours, bien qu'il soit indéniable que la hausse de fréquentation du transport collectif améliore la qualité de l'air, l'automobile reste le mode de transport privilégié pour se rendre au travail dans toutes les municipalités participantes. La qualité de l'air dans ces municipalités y est généralement acceptable, à une seule – importante – exception près, soit celle de la concentration d'ozone troposphérique. L'ozone est le principal composant du smog qui sévit l'été et les émissions des véhicules moteurs y contribuent fortement.

La croissance rapide de la population n'a pas empêché la très vaste majorité des citoyens des municipalités participantes de bénéficier d'un réseau d'égouts central. Les eaux usées font l'objet d'un traitement secondaire et d'un traitement tertiaire dans la plupart des municipalités.

Possibilités de réaliser les objectifs, espoirs et aspirations personnels

Au chapitre de la réalisation des aspirations clés, telles que de faire des études postsecondaires, de décrocher un meilleur emploi et d'accéder à la propriété, les tendances sont généralement positives. Toutefois, les gains au chapitre du revenu des ménages ont été concentrés dans les tranches supérieures de revenu.

Le taux de résidents ayant fait des études postsecondaires dans les municipalités participantes a progressé constamment pendant toute la décennie. La croissance de l'emploi a suivi la croissance démographique. Le taux des propriétaires de résidence a également augmenté, et la croissance du revenu médian des familles et des ménages en dollars constants qui a marqué la seconde partie de la décennie a renversé le repli important qui s'était produit entre 1991 et 1996.

La situation n'est cependant pas aussi positive qu'elle le paraît, puisque l'amélioration du revenu résulte de la croissance rapide de la plus haute tranche de revenu. Pendant la période, le revenu médian (« type ») des familles a enregistré une croissance considérable dans seulement un nombre limité de municipalités de taille moyenne, tandis qu'il a diminué dans la moitié des 20 municipalités participantes. Le revenu médian des familles a accusé une baisse sensible dans les deux plus grands centres urbains, soit Toronto et Vancouver.

Promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes

S'il est vrai que les revenus en dollars constants ont progressé dans la plupart des municipalités participantes, un examen plus poussé confirme que les ménages à revenu moyen et modique ont perdu du terrain et que les groupes « des minorités » ou « vulnérables » ont été laissés pour compte dans le partage de la croissance économique. Dans les 20 municipalités participantes, seuls 30 p. 100 des plus riches familles et 20 p. 100 des plus riches particuliers ont bénéficié d'une hausse avant impôts de leur revenu en dollars constants entre 1990 et 2000. Pendant ce temps, les personnes hors famille occupant les 30 p. 100 inférieurs de l'échelle des revenus ont subi une baisse de 10 p. 100. Pour leur part, les familles à revenu moyen ont subi une baisse de 6,2 p. 100 de leur revenu avant impôts en dollars constants.

En général, la croissance du revenu dans les groupes « des minorités » ou « vulnérables » a été beaucoup plus faible que celle de leurs concitoyens de la « majorité ». Les familles monoparentales dirigées par une femme ont fait exception, ce groupe ayant enregistré une hausse de revenu supérieure à celle de tous les autres types de familles.

Possibilités pour les résidents de satisfaire à leurs besoins fondamentaux

La situation est généralement positive, la majorité des familles et des particuliers habitant les 20 municipalités participantes ayant des revenus suffisants pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux de logement, de nourriture et de vêtements. Fait à signaler, des améliorations ont été enregistrées par les familles monoparentales dirigées par une femme pendant la décennie.

Nombre de particuliers et de familles sont toutefois confrontés à un revenu stagnant ou en baisse, une hausse rapide du coût du logement et une réduction de l'aide sociale. Devenus très vulnérables, ces particuliers et ces familles peuvent se retrouver en marge de la société, poussés vers une vie de sans-abri.

Soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidents dans la vie communautaire

La dimension de la qualité de vie se transforme peu à peu. Dans les municipalités participantes, la tendance révèle un abandon progressif des moyens traditionnels d'engagement social, y compris le taux de bénévolat et la participation au vote. Par ailleurs, les nouveaux arrivants et les Autochtones semblent faire face à des obstacles dans leur intégration au marché du travail, comme l'attestent le taux d'emploi et la participation à la population active de ces groupes.

Conclusion

Dans l'ensemble, le présent rapport fait état de progrès inégaux au chapitre de la qualité de vie et montre que les bienfaits qui en découlent ne sont pas partagés par tous. Malgré la reprise qui a suivi la récession du début des années 1990, des indices montrent clairement que les inégalités dans les revenus et l'exclusion sociale existent encore, et qu'il en va de même pour les contraintes sur l'environnement. La qualité de vie reste donc fragile dans les municipalités participantes. Cette réalité doit faire partie intégrante de la réflexion en matière de politiques publiques. Une action concertée entre tous les ordres de gouvernement s'impose de toute urgence pour établir la qualité de vie sur des fondements durables dans ces municipalités et dans notre pays.

Tableau I Municipalités participantes au Système de rapports sur la qualité de vie de la FCM – 2003

Municipalité	Nom utilisé dans les tableaux et graphiques du Rapport	Province	Population (2001)
Ville de Calgary	Calgary	Alberta	878 870
Ville d'Edmonton	Edmonton	Alberta	666 105
Municipalité régionale de Halifax	Halifax	Nouvelle-Écosse	359 185
Municipalité régionale de Halton	Halton	Ontario	375 230
Ville de Hamilton	Hamilton	Ontario	490 265
Ville de Kingston	Kingston	Ontario	114 195
Ville de London	London	Ontario	336 540
Municipalité régionale de Niagara	Niagara	Ontario	410 575
Ville d'Ottawa	Ottawa	Ontario	774 075
Municipalité régionale de Peel	Peel	Ontario	988 945
Communauté métropolitaine de Québec	CMQ	Québec	674 700
Ville de Regina	Regina	Saskatchewan	178 225
Ville de Saskatoon	Saskatoon	Saskatchewan	196 810
Ville du Grand Sudbury	Sudbury	Ontario	155 220
Ville de Toronto	Toronto	Ontario	2 481 495
Ville de Vancouver	Vancouver	Colombie-Britannique	545 670
Municipalité régionale de Waterloo	Waterloo	Ontario	438 515
Ville de Windsor	Windsor	Ontario	208 405
Ville de Winnipeg	Winnipeg	Manitoba	619 545
Municipalité régionale de York	York	Ontario	729 255

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES 20 MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

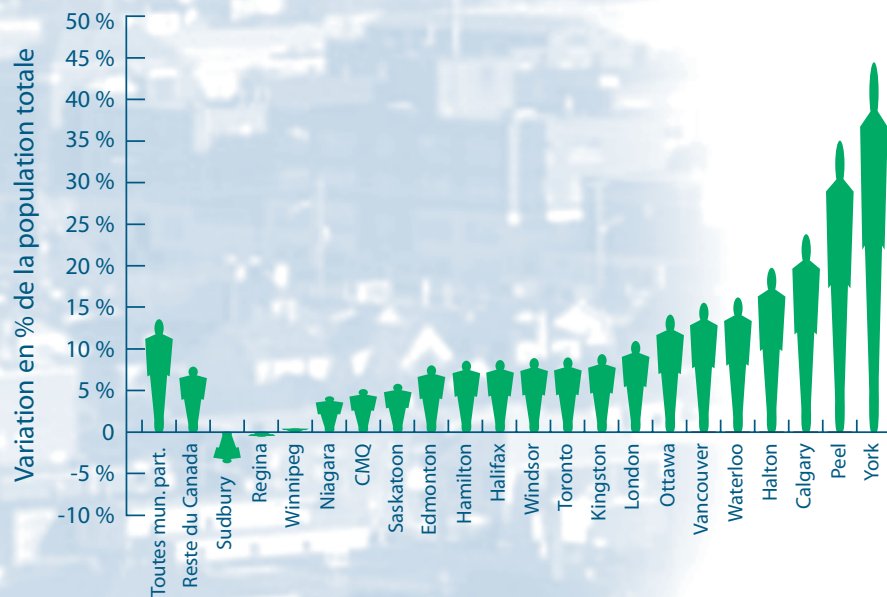
Facteurs démographiques sous-jacents liés aux divers aspects de la qualité de vie

Les 20 municipalités incluses dans le Système de rapports sur la QDV de la FCM représentent 40 p. 100 de la population du Canada. Collectivement, ces 20 municipalités croissent plus rapidement et sont en voie de devenir plus diversifiées sur les plans ethnique et culturel que le reste du Canada.

L'essor démographique est concentré dans les plus grandes régions urbaines du Canada

La croissance démographique est généralement davantage concentrée dans les villes les plus densément peuplées. Les municipalités de York, de Peel et de Halton de la Région du Grand Toronto (RGT)² et la Ville de Calgary ont enregistré une croissance quatre fois plus forte que celle du reste du Canada entre 1991 et 2001. Simultanément, six des 20 municipalités participantes ont connu un taux de croissance inférieur à celui du reste du Canada,

Graphique 1 — Croissance démographique totale
Variation de la population totale, Municipalités participantes, 1991-2001



Municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV

Source : Statistique Canada, 1991, Recensement 2001

L'immigration accroît la diversité ethnique et culturelle

La croissance démographique des nouveaux Canadiens – nouveaux arrivants des 10 dernières années – a des incidences importantes sur les municipalités participantes, lieu de destination de près de 70 p. 100 des immigrants arrivés entre 1991 et 2001. Les quatre municipalités participant au Système de rapports sur la QDV de la RGT, soit Toronto, Peel, York et Halton, ont reçu 43 p. 100 des récents immigrants. Vancouver, Calgary et Ottawa en ont reçu 13 p. 100 .

² La RGT englobe Toronto et les municipalités régionales environnantes de York, Halton, Peel et Durham. Toutes participent au Système de rapports sur la QDV à l'exception de Durham.

L'immigration modifie le visage ethnique, linguistique et culturel des grandes villes canadiennes. Par suite de l'important influx d'immigrants d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes, le groupe des minorités visibles représente maintenant 24 p. 100 de la population globale des 20 municipalités participantes. Toutefois, comme l'indique le graphique 3 sur la Diversité ethnique et culturelle ci-dessous, cette transformation est plus marquée dans les grandes villes. Dans plusieurs municipalités canadiennes, les minorités visibles d'hier formeront la majorité de demain. En 2001, 49 p. 100 des résidents de Vancouver faisaient partie des minorités visibles. Par ailleurs, dans des villes comme Toronto et Peel (minorité visible respectivement de 43 et de 39 p. 100 en 2001) ces groupes formeront près de 50 p. 100 de la population d'ici à cinq ans.

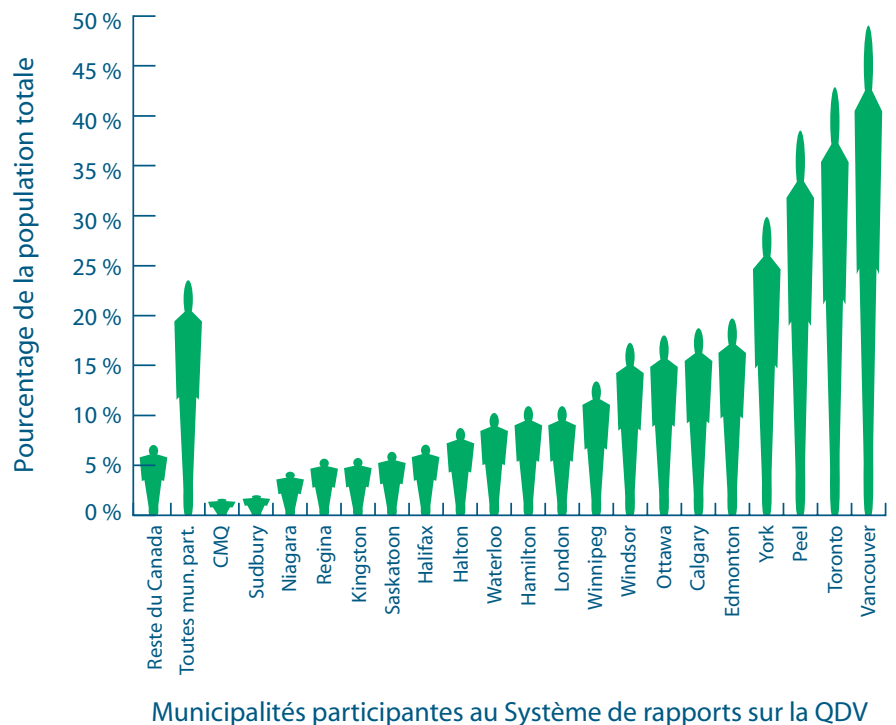
« Immigration et diversité » Le terme **immigrant** désigne un personne qui est ou a été un immigrant reçu au Canada. Un **immigrant reçu** est une personne qui a obtenu le droit de résider au Canada de façon permanente de la part des autorités de l'immigration. Les **nouveaux arrivants** sont les immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des 10 dernières années. Les **nouveaux arrivants au Canada** sont de plus en plus souvent des familles et des particuliers provenant des pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie, de la Chine, de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les immigrants en provenance de la Chine, de l'Inde, des Philippines, du Pakistan, de Hong Kong, du Sri Lanka et de l'Iran représentent près de 50 p. 100 des immigrants arrivés entre 1991 et 2001 dans les 20 municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV³.

Graphique 2 Destination des nouveaux arrivants au Canada Répartition de tous les nouveaux arrivants entre municipalités participantes de la RGT, autres municipalités participantes et le reste du Canada, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement 2001

Graphique 3 — Diversité ethnique et culturelle Population des minorités visibles en proportion de la population totale, Municipalités participantes – 2001



Source : Statistique Canada, Recensement 2001

³ Des définitions plus détaillées sont accessibles au Dictionnaire du recensement de Statistique Canada, à http://www.statcan.ca/français/census2001/dict/index_f.htm

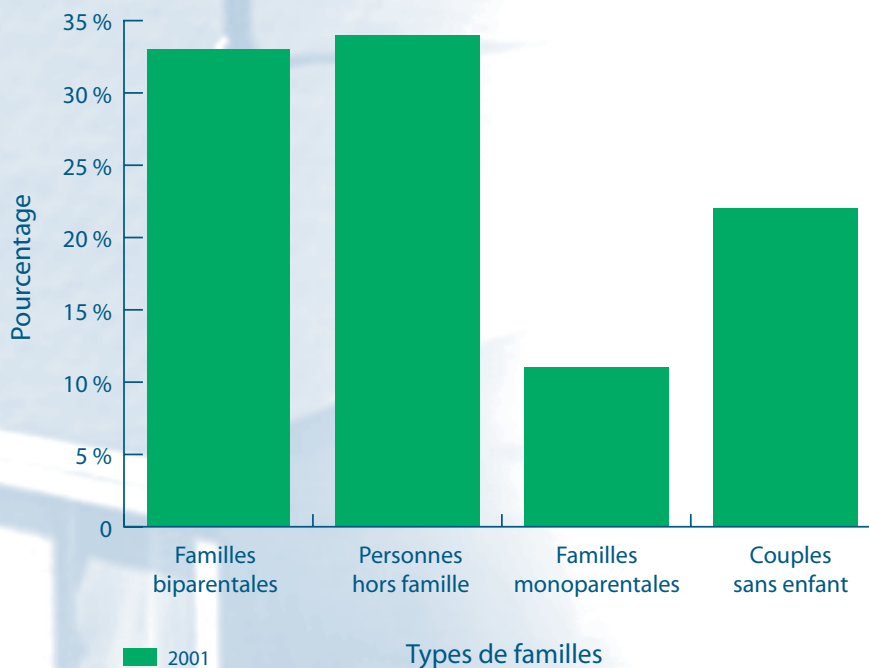
Minorités visibles Selon Statistique Canada, font partie des **minorités visibles** les personnes qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. La notion de « minorités visibles » est apparue dans le Recensement national en 1996, de sorte qu'il n'existe pas de données sur les minorités visibles pour 1991. Bien que les Autochtones ne fassent pas partie du groupe des minorités visibles, ils forment une proportion considérable et croissante de la population de Saskatoon, de Regina, de Winnipeg et de Sudbury. Dans ces villes, la taille de la population autochtone est proche ou supérieure à celle des minorités visibles.

Des familles diversifiées

Les changements en profondeur survenus dans la structure familiale depuis 30 à 40 ans ont façonné fortement le profil démographique des municipalités canadiennes⁴. Les divorces, la chute des naissances, le vieillissement de la population et la plus grande présence des femmes sur le marché du travail ont contribué à modifier la composition des familles. Ils ont entraîné une plus grande proportion de familles monoparentales dirigées de façon prédominante par les femmes, de ménages individuels et de couples sans enfant.

En 2001, les personnes hors famille, soit celles qui ne vivaient pas avec un autre membre de leur famille, représentaient 34 p. 100 des ménages des municipalités participantes. Par ailleurs, les 526 000 familles monoparentales des 20 municipalités participantes formaient le quart des familles avec enfants. Ces données montrent le nombre important d'adultes vivant sans soutien familial immédiat, un phénomène lié à la plus grande vulnérabilité dans tous les groupes d'âge, en particulier si une personne est aussi désavantagée sous d'autres aspects.

Graphique 4 — Composition des familles
Types de familles en % des familles recensées plus personnes hors famille, Moyenne des municipalités participantes



Source : Statistique Canada, Recensement 2001

diat, un phénomène lié à la plus grande vulnérabilité dans tous les groupes d'âge, en particulier si une personne est aussi désavantagée sous d'autres aspects.

Ces transformations démographiques ont de profonds effets sur de nombreux aspects de la vie dans les municipalités canadiennes. D'une part les collectivités profitent de l'éventail de talents et de la richesse culturelle qu'apporte la diversité. Mais, d'autre part, l'essor démographique provoqué par la concentration de nouveaux arrivants dans des régions particulières a contribué à la pression exercée sur les services urbains, constamment sollicités pour s'adapter à l'évolution rapide et à l'accroissement des besoins de la population.

⁴ Les changements durables sont considérables, mais la structure des ménages a peu évolué pendant la période de 1991 à 2001.

FACTEUR 1 DE QDV

ÉCONOMIE LOCALE

Développement et maintien d'une économie locale prospère

La vigueur de l'économie locale représente l'un des six facteurs synthétisant la qualité de vie dans les municipalités canadiennes. Les indicateurs montrent que l'activité économique s'est accrue dans les municipalités participantes, quoique les résultats n'aient pas été positifs dans la totalité des cas.

Davantage de nouvelles entreprises, moins de chômage

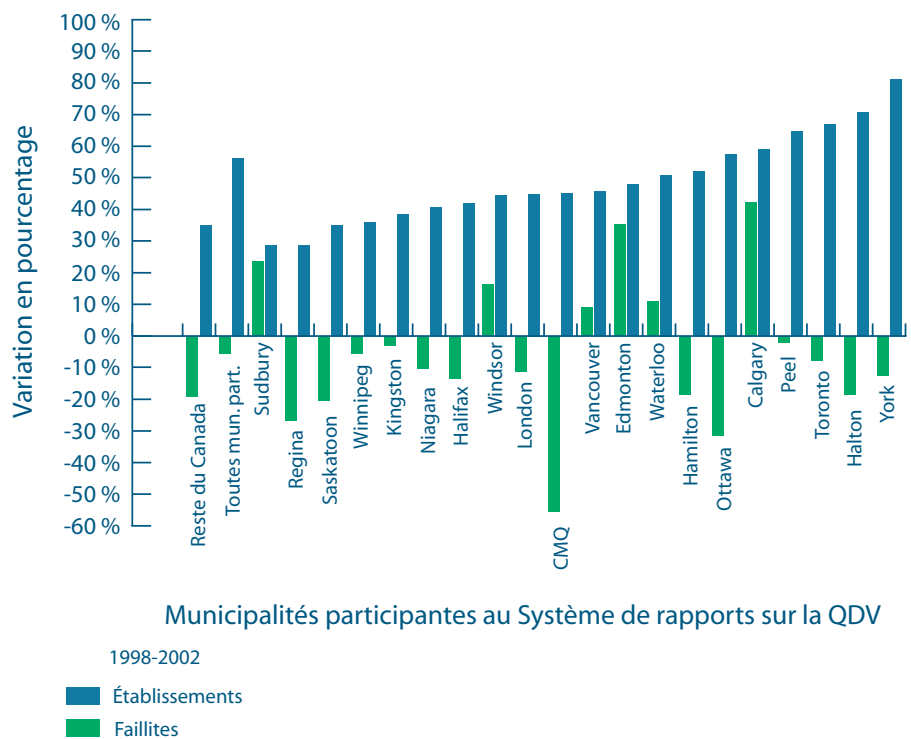
Les indicateurs économiques liés aux nouvelles entreprises et au chômage dénotent un développement économique local positif dans les 20 municipalités participantes. Collectivement, ces 20 économies locales ont éprouvé une forte croissance du nombre des nouveaux établissements commerciaux ainsi qu'un nombre réduit de faillites entre 1998 et 2002 [graphique 5]. Réciproquement, le taux de chômage moyen a régressé de 9 p. 100 à 6,1 p. 100 dans toutes ces municipalités entre 1991 et 2001. Et dans toutes ces municipalités sauf deux, le taux de chômage a été plus faible que les taux existant dans le reste du Canada [graphique 6]

La valeur des permis de construction est en hausse, les projets sont en baisse

Pendant la période de 1991 à 2001, la valeur des permis de construction en dollars constants a enregistré une croissance considérable, stimulée par la hausse des projets domiciliaires, commerciaux et industriels [graphique 7]. Au cours de la période 1996 à 2001 en particulier, la valeur des permis a bondi de 57 p. 100 après un recul de 18 p. 100 durant les cinq années précédentes [graphique supplémentaire 7a]. Par contre, même si la valeur globale des permis a crû pendant cette période, en nombre absolu, le nombre de permis approuvés en 2001 a été inférieur à celui de 1991⁵.

Par ailleurs, la croissance économique n'a pas été répartie également. Bien que sept municipalités aient enregistré une croissance de 50 p. 100 dans la valeur des permis de construction approuvés pendant la période de 10 ans, un nombre égal a affiché une croissance négative ou quasi-négative.

Graphique 5 — Nouveaux établissements d'affaires
Variation en pourcentage du nombre de faillites et de nouveaux établissements d'affaires, Toutes les municipalités participantes – 1998-2002



Municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV

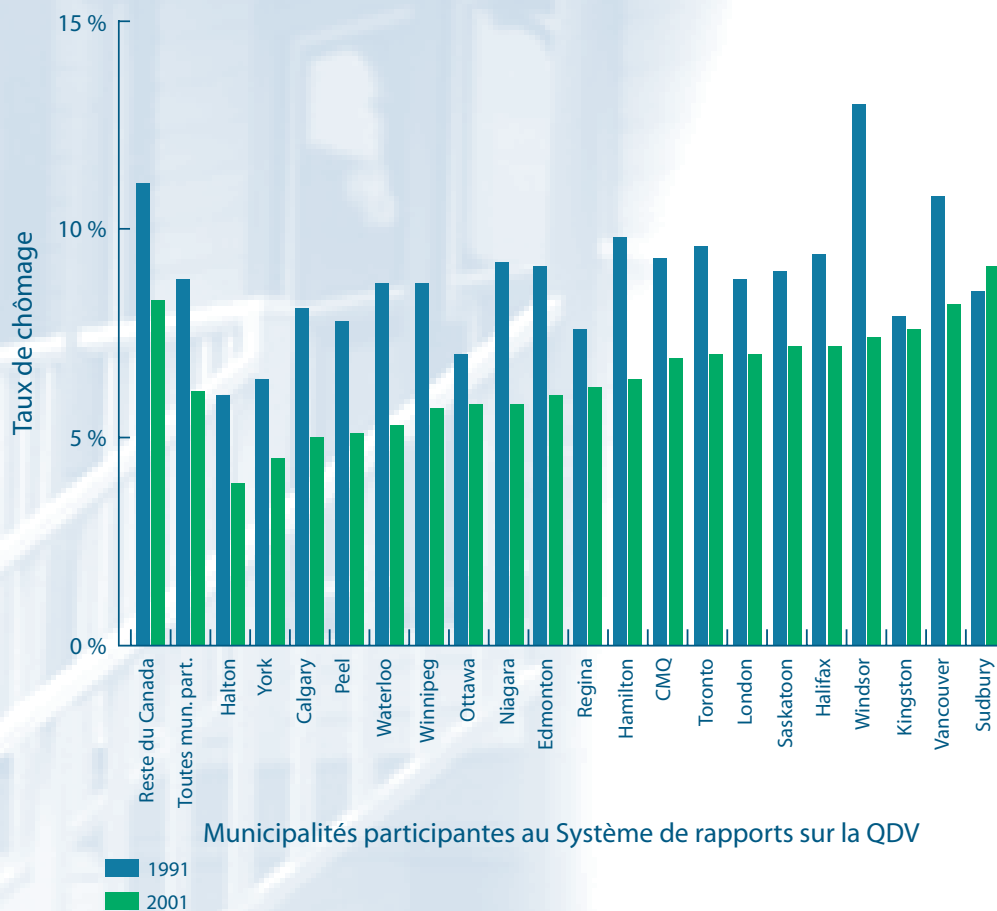
1998-2002

■ Établissements
■ Faillites

Source : Industrie Canada, Bureau du surintendant des faillites, Rapport sur les grands centres urbains depuis le début de l'année, 1998-2002

⁵ Le nombre de permis de construction approuvés dans les 20 municipalités participantes en 2001 a diminué de 5 466 par rapport à 1991. Cette diminution coïncidant avec une hausse de la valeur des permis – rajustée en fonction de l'inflation – s'explique par l'approbation de projets de construction de grande envergure.

Graphique 6 — Taux de chômage
 Sans-emploi en % de la population active (groupe des 15 ans et plus),
 Toutes les municipalités participantes – 1991, 2001

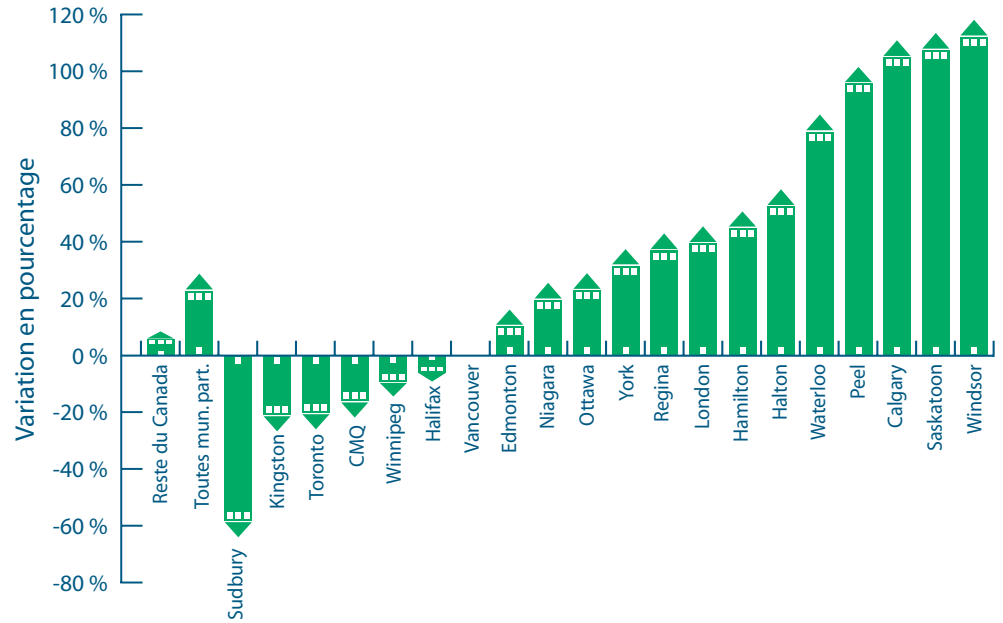


Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 – Totalisation spéciale

Tendance indiquant une décroissance à long terme de la population active

La prospérité des économies locales pourrait être menacée à long terme par la décroissance du nombre de gens qui entrent sur le marché du travail par rapport à ceux qui en sortent. Le taux de remplacement de la main-d'œuvre (TRM) fléchit constamment et s'approche du taux de remplacement crucial de 1,00, en deçà duquel ceux qui seront prêts à intégrer le marché du travail seront moins nombreux que ceux qui le quittent. Bien que cette menace ne soit pas immédiate au Canada, le vieillissement de la population et le bas taux des naissances conféreront une importance accrue à l'immigration et à la migration interne. Les municipalités qui ne jouissent pas maintenant d'un fort taux de migration d'entrée auront le plus de difficultés à maintenir leur bassin de population active. Dans les 20 municipalités participantes, toutefois, le taux de décroissance a été beaucoup plus faible que celui enregistré dans le reste du Canada.

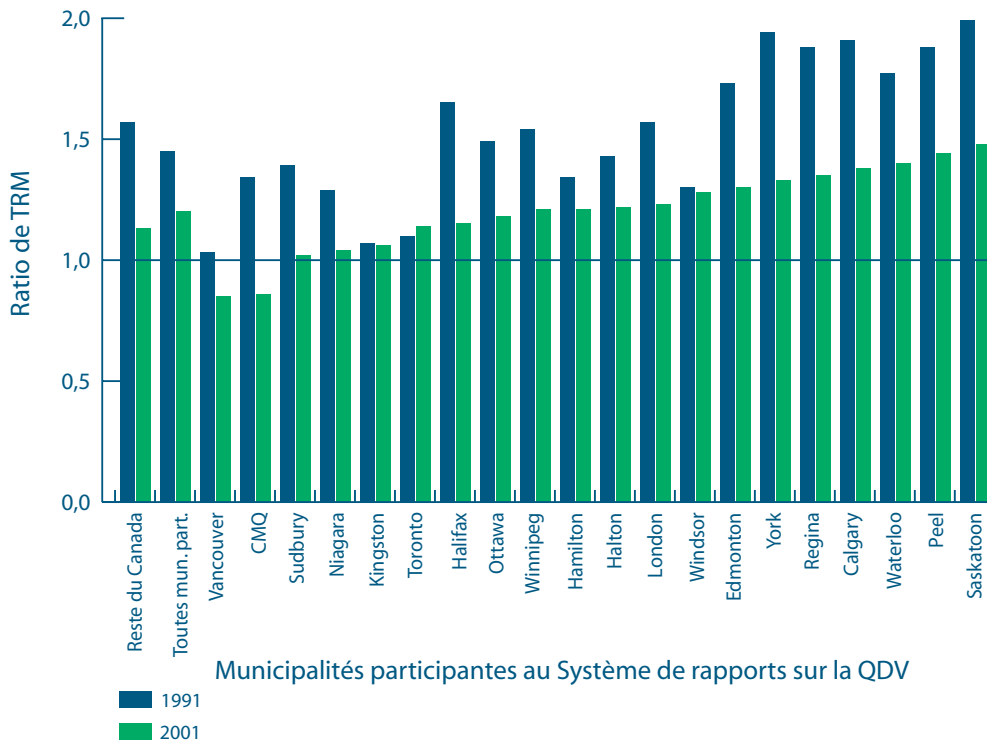
Graphique 7 — Permis de construction
% de croissance de la valeur réelle des permis de construction (\$1991),
Toutes les municipalités participantes – 1991-2001



Municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition, 1991, 1996-2002

Graphique 8 — Taux de remplacement de la main-d'œuvre (TRM)
Ratio du groupe des 0-14 ans au groupe des 50-64 ans,
Municipalités participantes, 1991 et 2001



Municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV

■ 1991
■ 2001

Taux de remplacement de la main-d'œuvre Le taux de remplacement de la main-d'œuvre est le rapport entre le groupe de population des moins de 14 ans et le groupe des 50-64 ans. Cette mesure permet d'établir le rapport entre la population qui arrivera sur le marché du travail et la population qui devrait quitter le marché du travail dans les 15 prochaines années. Un taux de moins de 1,00 indique une incapacité à long terme de soutenir la taille de la population active.

FACTEUR 2 DE QDV

ENVIRONNEMENT NATUREL

Protection et amélioration de l'environnement naturel et bâti

La forte croissance démographique et économique exerce des contraintes considérables sur l'environnement naturel dans les municipalités canadiennes. Les gouvernements municipaux ont réagi en investissant de diverses façons dans le transport collectif, le traitement des eaux usées et la gestion des déchets solides.

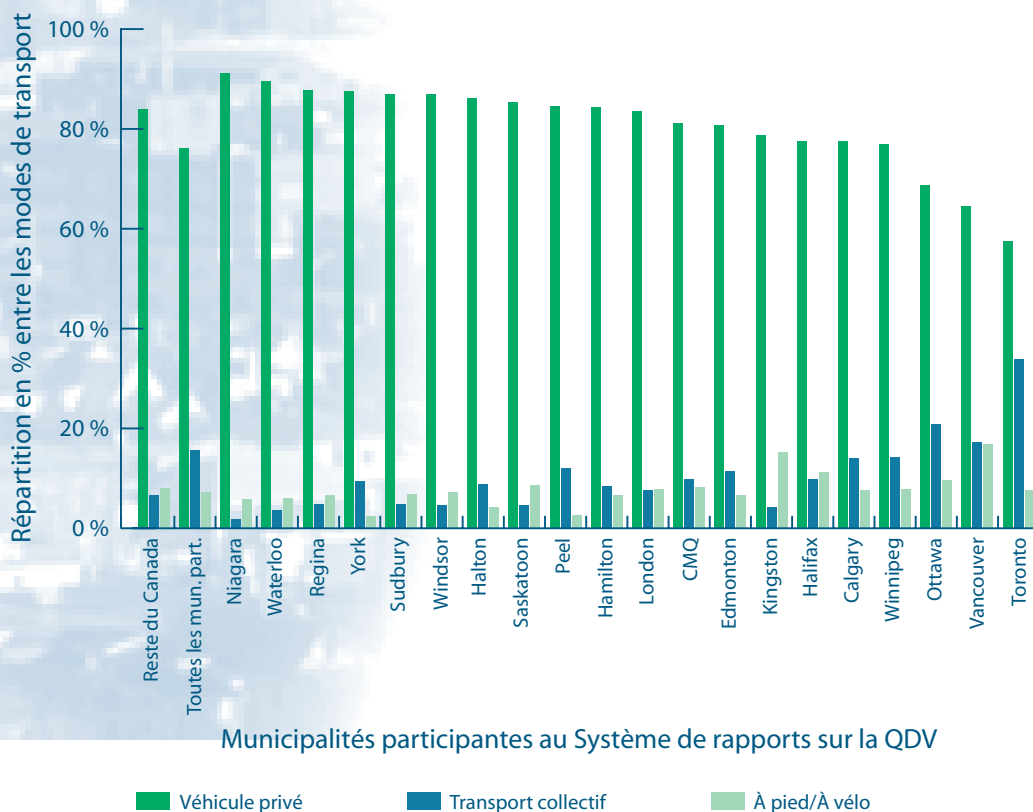
Le Système de rapports sur la qualité de vie comporte une série d'indicateurs mesurant la qualité de l'environnement dans les 20 municipalités participantes. Ces indicateurs mesurent les modifications à la qualité de l'air, à la fréquentation des transports collectifs, au traitement des eaux usées et au recyclage des déchets. L'analyse de ces indicateurs et d'autres indicateurs ayant trait à l'environnement naturel est accessible sur le site Web de la FCM.

L'automobile domine, le transport collectif perd des usagers

De nos jours, bien qu'il soit indéniable que la hausse de fréquentation du transport collectif améliore la qualité de l'air, l'automobile reste le mode de transport privilégié pour se rendre au travail dans toutes les municipalités participantes [graphique 9].

L'automobile est le mode de transport de choix pour non moins de 75 p. 100 de tous ceux qui se déplacent pour aller au travail. Toutefois, la domination de l'automobile varie de façon importante parmi les 20 municipalités participantes.

Graphique 9 — Modes de transport pour le travail (aller-retour)
Répartition entre les modes de transport, Toutes les municipalités participantes, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001

Modes de transport Ce terme désigne les modes de transport utilisés pour se rendre au travail par les résidents de 15 ans et plus qui occupaient un emploi pendant la période de recensement. Les personnes indiquent le mode de transport qu'elles emploient le plus fréquemment pour l'aller et le retour. Les « véhicules privés » englobent les automobiles, les fourgonnettes, les poids légers, les utilitaires sport et les motocyclettes.

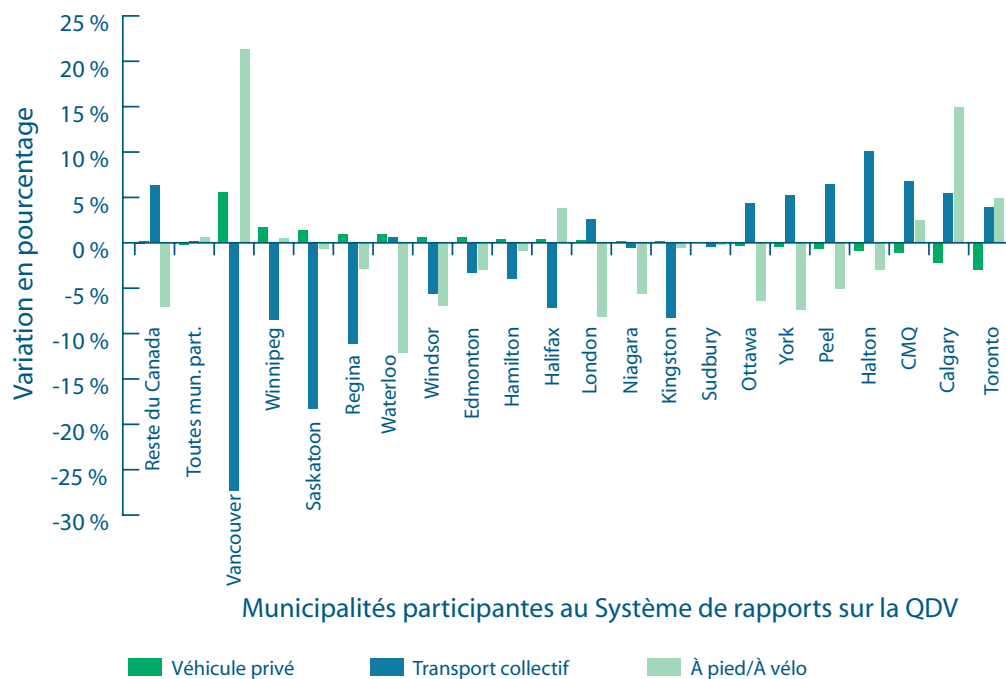
Les habitudes de déplacement ont peu évolué entre 1991 et 2001 [graphique 10]. Bien que l'utilisation de l'automobile ait diminué dans l'ensemble des 20 municipalités participantes, elle a progressé en réalité dans 11 de ces municipalités. Parallèlement, la marche et le vélo ont perdu du terrain dans 14 de ces municipalités, tandis que le taux des usagers du transport collectif diminuait dans 11 d'entre elles⁶.

Qualité de l'air : l'ozone troposphérique est préoccupant

La qualité de l'air dans les municipalités participantes est généralement acceptable, aucun des polluants de l'air surveillés par Environnement Canada ne s'écartant des objectifs établis pour les concentrations de pointe dans une période d'une heure. La moyenne annuelle de concentrations de la plupart des polluants de l'air s'est aussi maintenue bien en deçà des limites acceptables. La concentration de l'ozone troposphérique (O₃) a été cependant l'importante exception à la règle, puisqu'elle a dépassé les « niveaux maximaux acceptables de concentration » définis à l'échelle nationale pendant toute cette période [graphique 11]. Vancouver a été la seule des municipalités participantes à échapper au problème, les concentrations d'ozone troposphérique y étant bien inférieures aux limites acceptables pendant toutes ces années. Vancouver est située dans une région où la géographie et les conditions atmosphériques transportent le gros de la pollution produite par les véhicules moteurs vers d'autres régions.

L'Ozone L'ozone troposphérique est formé dans la basse atmosphère par les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV) qui réagissent en présence de chaleur et de soleil. Se produisant ainsi surtout en été, ce polluant est une importante composante du smog qui sévit en cette saison. Les émissions de véhicules moteurs sont l'une des plus grandes sources de polluants producteurs d'ozone, mais l'activité industrielle et la production d'énergie contribuent également aux fortes concentrations d'ozone. Ce polluant peut irriter le système

Graphique 10 — Évolution dans la répartition des modes de transport pour le travail (aller-retour) Variation en % de la population selon le mode utilisé : véhicule privé, transport collectif, à pied, à vélo, Toutes les municipalités participantes – 1996-2001

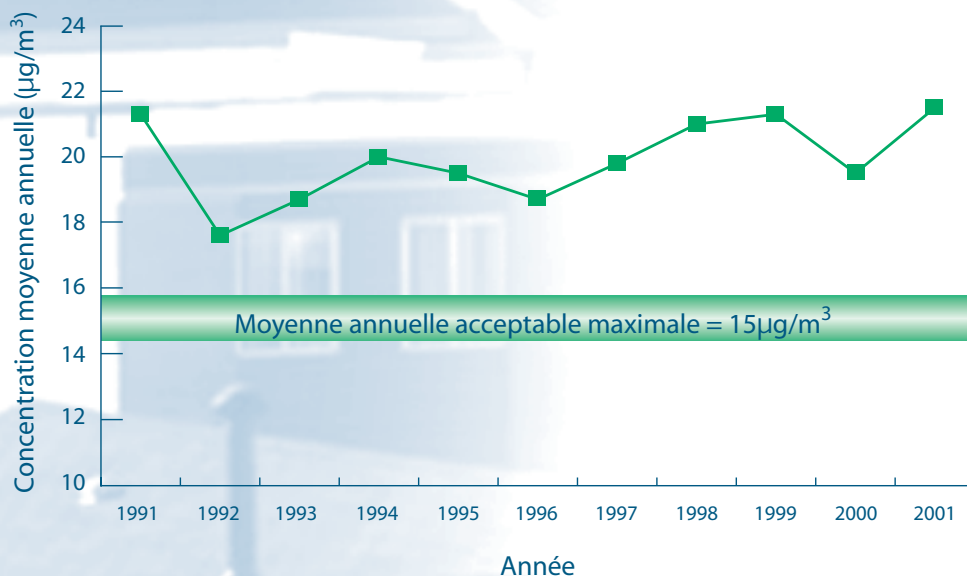


Source : Statistique Canada, Recensement 1996, 2001

⁶ Une grève du transport collectif à Vancouver au moment du recensement pourrait expliquer la baisse des usagers dans cette ville. Voir <http://www12.statcan.ca/english/census01/Products/Analytic/companion/pow/publictrans.cfm>

respiratoire, aggraver l'asthme et les maladies pulmonaires chroniques (y compris l'emphysème et la bronchite) et endommager les poumons de façon permanente, des effets encore plus nocifs chez les enfants et les adultes qui font de l'exercice. En Ontario, durant les périodes où les niveaux d'ozone sont élevés sur de vastes étendues, il est estimé que plus de 50 p. 100 de l'ozone troposphérique proviennent des États-Unis⁷.

Graphique 11 — Qualité de l'air – Ozone (O₃)
Concentration moyenne annuelle d'ozone,
Moyenne de toutes les municipalités participantes (µg/m³), 1991-2001⁹



Source : Environnement Canada, Bureau des indicateurs et de l'évaluation, Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, 1991-2001

Les citoyens canadiens bénéficient de bons systèmes d'assainissement des eaux

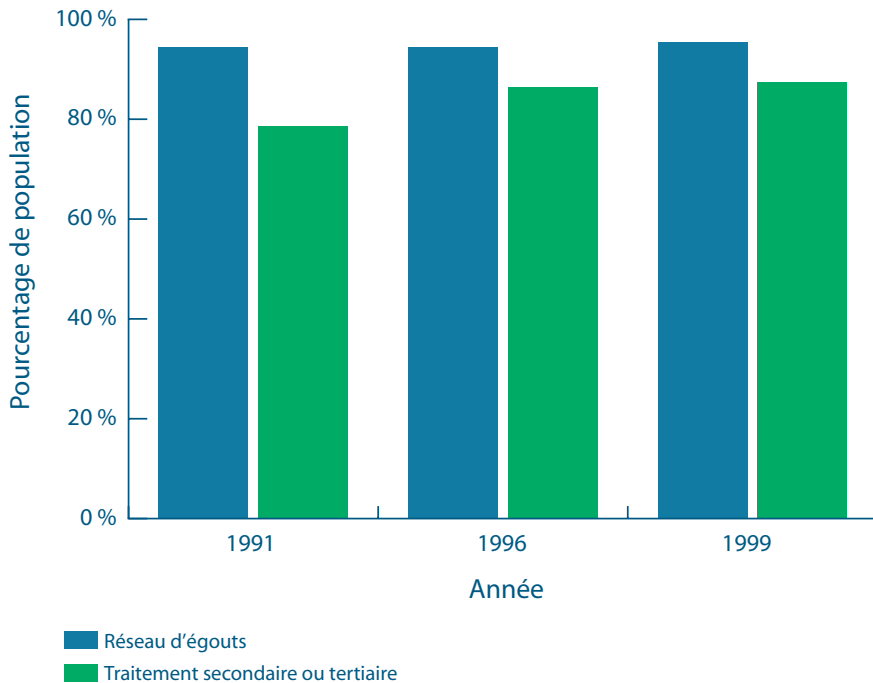
Malgré la croissance rapide de la population, la plupart des résidents des municipalités participantes sont desservis par un réseau d'égouts centralisés⁸ [graphique 12]. De plus, les systèmes de traitement secondaire et tertiaire sont communs et en hausse. Les municipalités côtières font exception sur ce plan, le traitement primaire étant le seul employé dans une proportion beaucoup plus forte [voir le graphique supplémentaire 12a].

⁷ De plus amples détails sur l'ozone sont accessibles aux sites suivants : <http://www.airqualityontario.com/science/pollutants/ozone.cfm>; <http://www.airqualityontario.com/press/publications.cfm>

⁸ Il convient de noter que plusieurs municipalités participantes comportent des zones rurales équipées de systèmes sanitaires individuels plutôt que de systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

⁹ (µg) correspond à un microgramme, soit l'équivalent d'un millionième de gramme.

Graphique 12 — Collecte et traitement des eaux usées
 Pourcentage de la population desservie par un réseau d'égouts et de la population bénéficiant d'un traitement secondaire ou tertiaire, Moyennes dans les municipalités participantes, 1991, 1996, 1999



Source : Environnement Canada, Bureau des indicateurs et de l'évaluation, Base de données sur l'utilisation municipale de l'eau, 1991, 1996, 1999

L'assainissement n'est pas uniforme partout Le traitement primaire élimine environ la moitié des déchets organiques, tandis que le traitement secondaire en élimine près de 100 p. 100. Le traitement tertiaire sert à régler des problèmes particuliers de qualité de l'eau.

Les taux de recyclage et de réacheminement des déchets municipaux progressent

Depuis 1991, les taux de recyclage et de réacheminement augmentent sans cesse dans toutes les municipalités. Entre 1991 et 2002, le taux de recyclage a progressé en moyenne de 11 p. 100 à 18 p. 100. [graphique 13]. Pendant cette même période, le taux de réacheminement des déchets est passé de 20 p. 100 à 32 p. 100 [graphique 14]. Cette progression résulte de nouveaux programmes qui ont permis d'accroître la diversité des matières recyclées ou récupérées. Les municipalités ont aussi réussi à élargir les programmes existants à une plus grande proportion de la population en incluant les bâtiments à logements multiples. [Voir les graphiques

supplémentaires 13a et 14a sur le site Web de la FCM pour les divers taux de recyclage et de réacheminement des 20 municipalités participantes.]

Au total, la quantité de déchets municipaux a continué d'augmenter d'année en année, mais les efforts déployés par les municipalités ont permis de reporter les investissements dans l'expansion des installations existantes ou le développement de nouveaux lieux d'enfouissement.

Collecte, recyclage et réacheminement des déchets municipaux Divers termes sont liés à la gestion des déchets solides municipaux¹⁰. Le présent rapport traite de la composante des déchets ménagers de cette fonction.

La collecte des déchets désigne tous les déchets recueillis par les municipalités des logements et attribuables aux activités ménagères.

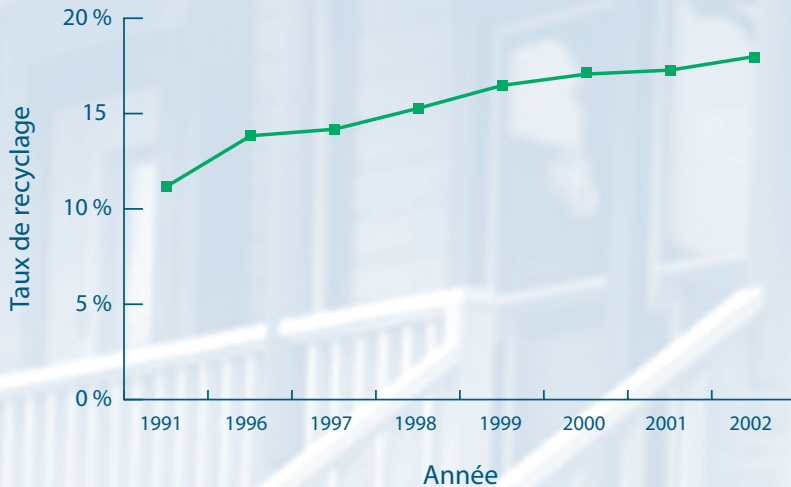
Le recyclage des déchets désigne le processus de réacheminer des matières (p. ex. verre, métal, plastique, papier) du flux de déchets vers les procédés manufacturiers. Le recyclage des déchets municipaux comporte la collecte en bordure des rues des matières recyclables de maisons unifamiliales et multifamiliales, de même que les dépôts de matières recyclables ménagères.

Le réacheminement des déchets désigne un ensemble beaucoup plus vaste de mesures municipales destinées à réduire la quantité de déchets enfouis. Parallèlement au recyclage, le réacheminement englobe la collecte des feuilles et des déchets de jardin, la collecte en bordure des rues et les dépôts des déchets ménagers organiques, le compostage domestique parrainé par les municipalités et les initiatives de réutilisation de produits.

Un glossaire complet des termes (en anglais seulement) figure dans la publication 2003 Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste System Flow, accessible à <http://www.csr.org>

¹⁰ La comparaison des déchets municipaux produits et réacheminés au Canada a représenté une tâche à peu près impossible en raison de la très grande diversité des types de matières visées par les mesures de réacheminement des municipalités. Par exemple, certaines incluent les déchets des commerces, tandis que d'autres ne les incluent pas. Une équipe pancanadienne a été mise sur pied en 2000 afin d'examiner les flux et le réacheminement des déchets municipaux et de déterminer des moyens pour appliquer des principes et des pratiques normalisés de manière à évaluer les flux de déchets municipaux de façon cohérente dans l'ensemble du Canada. Cet effort a donné naissance au protocole « GAP », dont l'application et l'adoption à grande échelle a commencé au début de 2001. Plus de détails sur ce protocole sont accessibles au site Web de Corporations Supporting Recycling, à <http://www.csr.org>.

Graphique 13 — Recyclage des déchets solides municipaux
Déchets ménagers recyclés en pourcentage du total de déchets ménagers
recueillis, Moyenne des municipalités participantes, 1991-2002



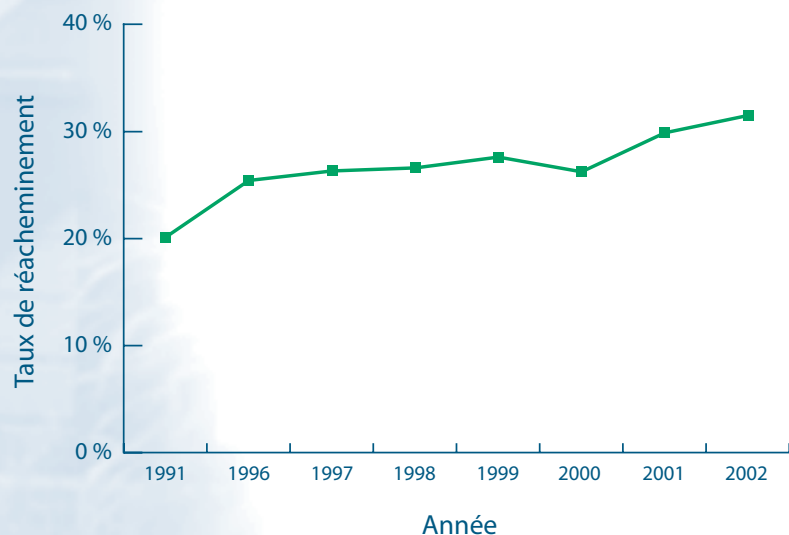
Source : Fédération canadienne des municipalités, Base de données d'enquêtes municipales, 2003

Les pays post-industriels qui ont obtenu les meilleurs taux de réacheminement de déchets des décharges municipales sont le Danemark (83 p. 100), le Japon (73 p. 100), les Pays-Bas (69 p. 100) et la Suède (67 p. 100). Ces pays partagent des caractéristiques communes, soit un bas taux de production de déchets municipaux par habitant et le recours à une stratégie alliant le recyclage, le compostage et l'incinération combinée à la récupération énergétique. Les taux nationaux de réacheminement pour le Canada n'étaient pas accessibles.

Source : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Données OCDE sur l'environnement : Compendium 2002, Division des performances et de l'information environnementales.

<http://www.oecd.org/dataoecd/53/43/2958188.pdf>

Graphique 14 — Réacheminement des déchets solides municipaux
Déchets ménagers réacheminés en pourcentage du total de déchets ménagers
recueillis, Moyenne des municipalités participantes, 1991-2002



Source : Fédération canadienne des municipalités, Base de données d'enquêtes municipales, 2003

FACTEUR 3 DE QDV

OBJECTIFS ET ASPIRATIONS PERSONNELLES

Possibilités de réaliser les objectifs, espoirs et aspirations personnels

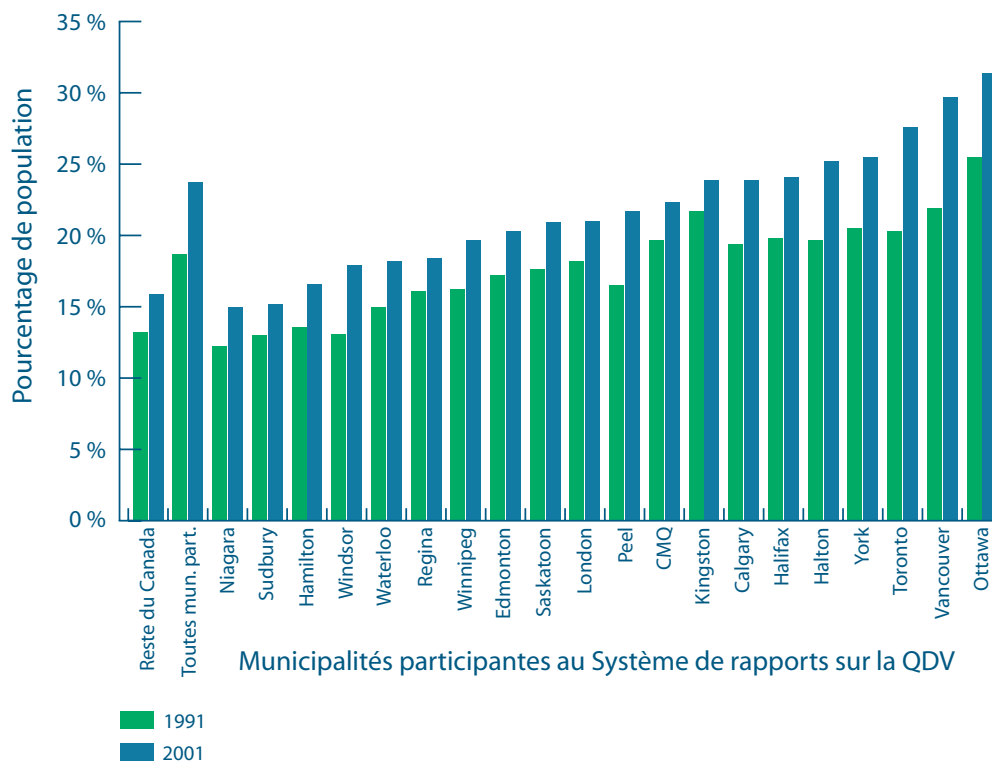
Au chapitre de la réalisation des aspirations clés, tels que faire des études postsecondaires, décrocher un meilleur emploi et accéder à la propriété, les tendances sont généralement positives. Toutefois, les gains au chapitre du revenu des ménages ont été concentrés dans les tranches supérieures de revenu, laissant de nombreux Canadiens à l'écart. La section Justice et égalité traite plus en profondeur de la question.

Le niveau d'éducation augmente de façon constante

Au Canada, l'accès à des emplois bien rémunérés et stimulants dans les régions urbaines exige un bagage d'études poussées et spécialisées. Le niveau d'études postsecondaires atteint par les résidents des municipalités participantes a progressé constamment pendant toute la période de 1991 à 2001, reflétant une concentration croissante de population active très instruite dans les municipalités et régions urbaines du Canada [graphique 15]. En 2001, la proportion de résidents des municipalités participantes ayant obtenu un certificat, diplôme ou degré postsecondaire avoisinait les 25 p. 100, bien au-dessus du pourcentage dans le reste du Canada (16 p. 100, en 2001).

Graphique 15 — Niveau d'éducation

Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant obtenu un certificat, diplôme ou degré postsecondaire, Toutes les municipalités participantes – 1991, 2001



Municipalités participantes au Système de rapports sur la QDV

■ 1991
■ 2001

Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

L'analphabétisme Au Canada, les personnes de plus de 15 ans qui n'ont pas terminé une 9e année d'études sont considérées comme illettrées.

Moins de 3 p. 100 du groupe des 25-34 ans vivant dans les municipalités participantes faisaient partie de cette catégorie en 1991. En 2001, leur nombre avait chuté à 1,6 p. 100 (3,1 p. 100 dans le reste du Canada). Pendant cette période, le taux d'analphabétisme parmi les résidents des municipalités participantes de 15 ans et plus est passé de 11 p. 100 à 8 p. 100, tandis qu'il régressait de 16 p. 100 à 11 p. 100 dans le reste du Canada pour ce même groupe d'âge. [Voir le graphique supplémentaire 15a sur le site Web de la FCM.]

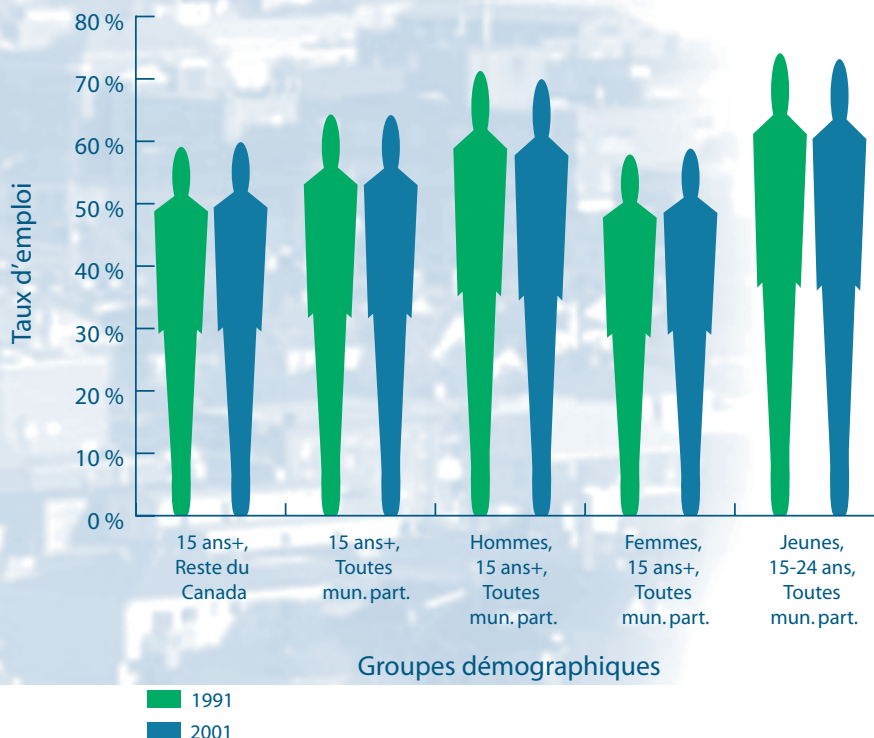
Certes, des études poussées sont essentielles pour la réalisation de nombreux objectifs de carrière, mais elles suscitent également des attentes. Les municipalités qui ont une population active très instruite mais une faible économie locale pourraient ne pas répondre à ces attentes et être confrontées à la menace de perdre ce précieux capital humain. Facteur aggravant, de nombreux nouveaux arrivants au pays sont incapables d'atteindre leurs objectifs d'emploi parce que leurs diplômes ne sont pas reconnus d'emblée.

Comme on le verra dans la section suivante, des signes de ce phénomène sont déjà visibles, puisque les niveaux d'éducation montent alors que les niveaux d'emploi restent largement les mêmes. L'évolution rapide du niveau d'éducation signale qu'il serait nécessaire de s'attarder davantage aux modifications au capital humain des municipalités – de mesurer les qualifications, les compétences, l'expérience et le savoir de ce « capital » ainsi que les possibilités de les mettre à contribution.

La croissance de l'emploi a suivi la croissance démographique

La capacité d'accéder à un emploi rémunéré est essentielle à la réalisation des objectifs et des aspirations. Durant la période de 1991 à 2001, le taux de croissance de l'emploi a suivi, de façon générale, le taux de croissance démographique. Le taux d'emploi a donc été constant pour la population des municipalités participantes dans leur ensemble, tandis que le taux de participation des hommes et des jeunes a baissé légèrement [graphique 16].

Graphique 16 — Taux d'emploi
Moyennes des municipalités participantes pour les 15 ans et plus, les hommes, les femmes et les jeunes, et moyenne du reste du Canada pour les 15 ans et plus, 1991, 2001



Au cours de cette période, le taux d'emploi dans les municipalités participantes s'est situé, en moyenne, à 4 p. 100 de plus que dans le reste du Canada. Autre indicateur positif, l'écart entre les sexes au sein de la population active a régressé légèrement : en 2001, alors que le taux d'emploi des hommes des 20 municipalités participantes glissait sous la barre des 70 p. 100, celui des femmes s'élevait tout près de 59 p. 100.

Taux d'emploi Le taux d'emploi correspond au pourcentage de la tranche de population des 15 ans et plus qui occupent un emploi. Cette mesure englobe les personnes hors de la population active (sans emploi et ne recherchant pas activement un emploi).

Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 – Totalisation spéciale

Des revenus plus faibles pour les familles et les particuliers

Pendant la deuxième partie des années 1990, la croissance du revenu médian des familles n'a pas suffi pour compenser le recul substantiel survenu entre 1990 et 1995 [graphique 17a]. Exprimé en dollars constants, le revenu médian des familles avant impôts a glissé légèrement de 0,7 p. 100 dans les municipalités participantes durant la période de 1990 à 2000. Parallèlement, la valeur réelle du revenu médian des ménages dans ces mêmes municipalités et durant cette même période de dix ans a dégringolé de 4,0 p. 100.

Familles et ménages Le revenu des familles exclut le revenu des personnes hors famille, tandis que le revenu des ménages tient compte du revenu de toutes les personnes de plus de 15 ans occupant un logement. Si une liste de toutes les familles était dressée en fonction du revenu, la famille médiane serait celle dont le revenu se situe au milieu de la liste. Contrairement au revenu « moyen », le revenu « médian » ne peut pas être influencé autant par un petit nombre de revenus des familles extrêmement élevés qui mènerait à des fausses conclusions au sujet du revenu « moyen ».

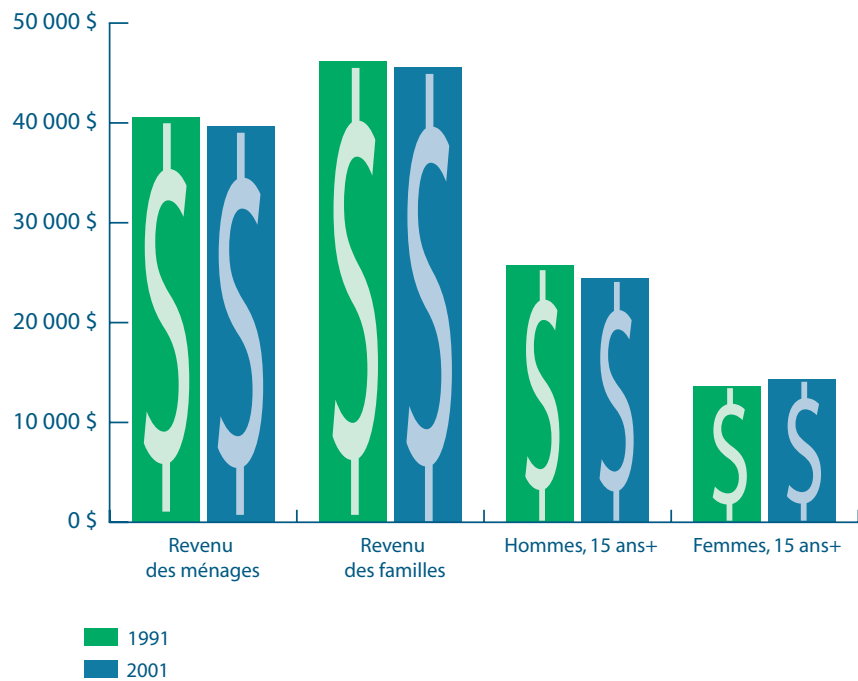
Revenus avant impôts et après impôts Les données sur les revenus avant impôts et après impôts sont tirées des déclarations d'impôt fédérales et provinciales des particuliers. Le revenu avant impôts, appelé également revenu brut, englobe les revenus de toutes sources, y compris les paiements de transferts gouvernementaux, avant la déduction des impôts sur le revenu. Le revenu après impôts englobe les revenus de toutes sources, moins les impôts sur le revenu fédéral et provincial, et tient compte de l'incidence des crédits d'impôt.

La croissance du revenu médian a été très inégale parmi les 20 municipalités participantes [graphique 17b]. Le revenu médian des familles a crû de façon sensible dans un petit nombre seulement des municipalités de taille moyenne pendant la période visée, tandis qu'il a régressé dans 10 des municipalités participantes. Le fléchissement a été considérable dans les deux plus grandes régions urbaines, le revenu médian des familles à Vancouver, Toronto, York et Peel subissant des reculs de 3 p. 100 à 8 p. 100. Les familles de Sudbury ont aussi encaissé une baisse considérable. Le revenu des ménages médian a progressé dans seulement six des 20 municipalités participantes pendant la période visée.

L'accès à la propriété bondit

Posséder son propre logement est un objectif cher à de nombreux Canadiens¹¹. La propriété représente un bien important et de grande valeur pour les ménages de toutes les tranches de revenu. Bien que les municipalités

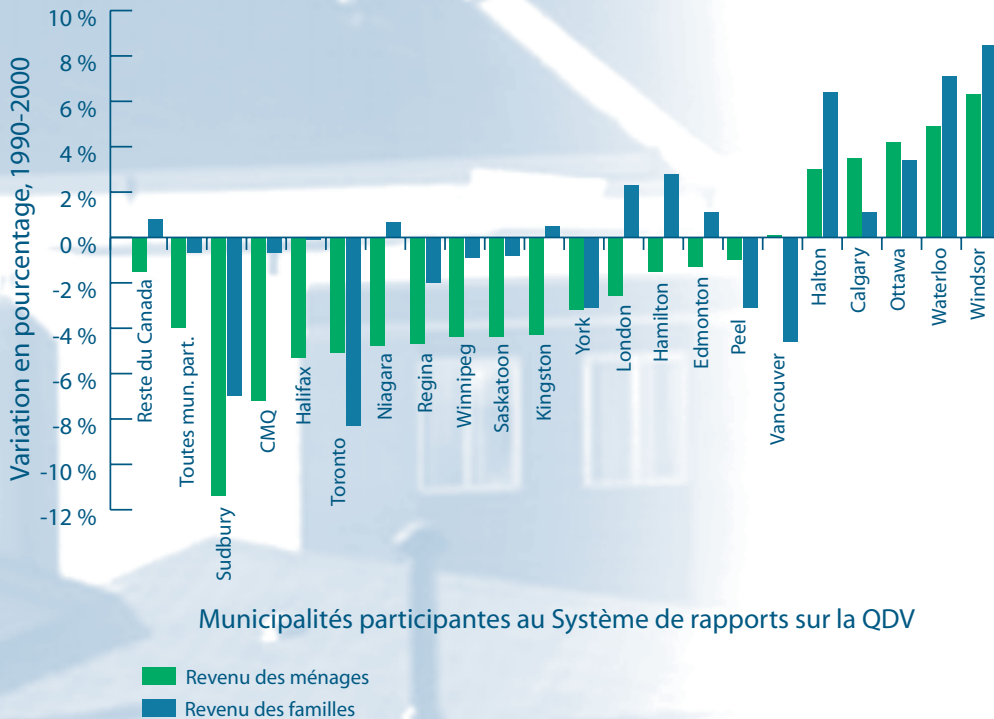
Graphique 17a — Variation du revenu médian avant impôts
Revenus médians (\$1990) des ménages, des familles, des hommes de 15 ans et plus, des femmes de 15 ans et plus, Toutes les municipalités participantes – 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

¹¹ Dans le présent contexte, la propriété désigne le fait de posséder et d'occuper une maison unifamiliale simple, une maison en rangée ou un condominium.

Graphique 17b — Variation du revenu médian avant impôts
Variation en % du revenu médian des familles et du revenu médian des ménages (\$1990), Toutes les municipalités participantes, 1990-2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

participantes se soient toujours composées davantage de locataires qu'ailleurs au Canada, au cours des dix dernières années, une tendance à la hausse est apparue au chapitre de la propriété d'habitations urbaines [graphique 18]. Pendant cette période, le mode d'occupation non locatif a grimpé de 6 p. 100 parmi les ménages des municipalités participantes – passant de moins de 56 p. 100 en 1991 à 62 p. 100 en 2001 –, ce qui représente une croissance de 26 p. 100. L'essor a été beaucoup plus rapide que dans le reste du Canada, où, pendant ces mêmes 10 ans, le mode d'occupation non locatif a crû de 19 p. 100 et la proportion de propriétaires a augmenté de 2 p. 100, pour se situer à 68 p. 100. [Consulter le graphique supplémentaire 18a sur le site Web de la FCM pour une évaluation de la propriété par municipalité.]

Graphique 18 — Modes d'occupation des logements
Pourcentages totaux des logements non locatifs et locatifs, Moyenne des municipalités participantes – 1991, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

FACTEUR 4 DE QDV

JUSTICE ET ÉQUITÉ

Promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes

S'il est vrai que les revenus en dollars constants ont augmenté dans la plupart des municipalités participantes, un examen plus attentif révèle que celui des ménages à revenu moyen et modique a perdu du terrain au cours de la dernière décennie. De plus, les ménages des « minorités visibles » et des populations « vulnérables » n'ont pas partagé les bienfaits de la croissance économique.

De plus en plus d'inégalités au chapitre des revenus et de l'emploi

Pour évaluer la qualité de vie, il est important de déterminer dans quelle mesure les bienfaits de la croissance économique et de l'emploi sont partagés également [graphique 19]. Cet aspect influe, en retour, sur les possibilités offertes à tous les résidents de réaliser leurs objectifs et leurs aspirations. Les données sur les déclarants confirment que seuls 30 p. 100 des plus riches familles et 20 p. 100 des plus riches particuliers ont bénéficié d'une hausse avant impôts de leur revenu en dollars constants entre 1990 et 2000 dans les 20 municipalités participantes. À l'opposé, les particuliers à revenu moyen et modique – soit les personnes hors famille situées dans les 30 p. 100 inférieurs de l'échelle des revenus – ont subi une chute de 10 p. 100 et plus de leur revenu avant impôts (en dollars constants) pendant cette même période¹².

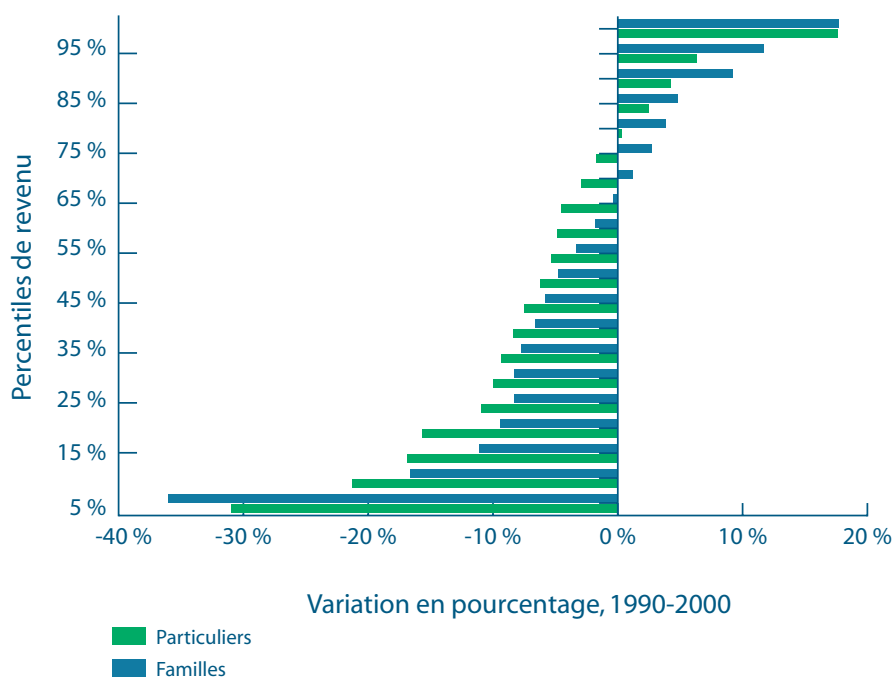
Percentiles de revenu Dans le présent rapport, les percentiles de revenu représentent la population totale classée par revenus des particuliers ou revenus des familles, des plus élevés aux plus bas. Par exemple, si le 25^e rang-centile de revenu des familles correspond à 30 000 \$, cela signifie que 75 p. 100 des familles considérées ont un revenu global supérieur à 30 000 \$ et que 25 p. 100 d'entre elles ont un revenu global inférieur ou égal à 30 000 \$. Le tableau des percentiles s'appuie sur les données des déclarations d'impôt des particuliers.

Disparités croissantes des revenus entre populations « majoritaires » et « minoritaires »

Un autre mesure d'égalité du revenu a trait à l'écart de croissance du revenu et de revenu global entre les divers groupes démographiques et ethniques [graphique 20 et tableau 2]. De façon générale, la croissance du revenu des groupes « minoritaires » et « vulnérables » a été sensiblement plus faible que celle de leurs concitoyens de la « majorité » durant la période de 1991 à 2001. Les familles monoparentales dirigées par une femme ont fait exception, ce groupe ayant enregistré une hausse de revenu supérieure à celle de tous les autres types de familles.

Graphique 19 — Inégalité de revenu

Variation du revenu avant impôts par rangs-centiles, Particuliers et familles (\$1990), Médiane des municipalités participantes, 1990-2000

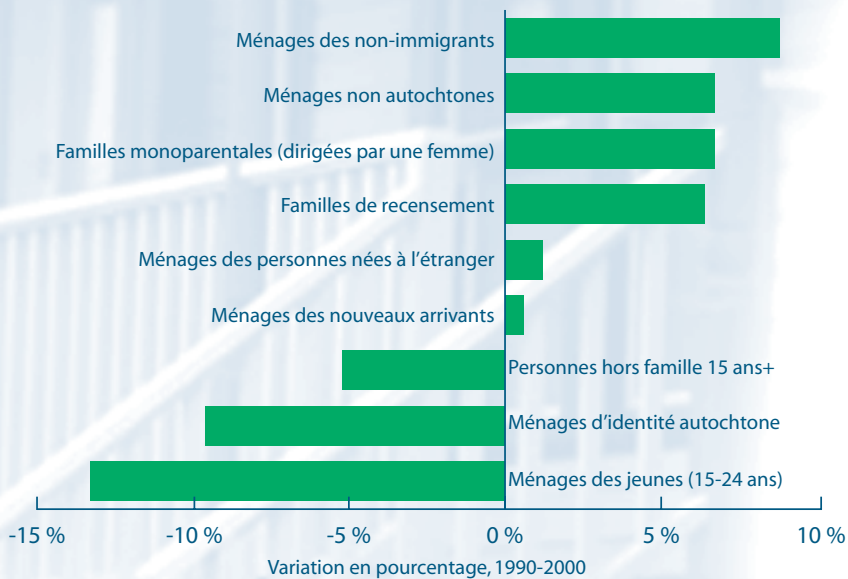


Source : Statistique Canada, Banque des données régionales et administratives, 1990, 2000

¹² Les graphiques 17b et 19 traitent tous deux de l'évolution du revenu médian des familles avant impôts. Toutefois, le repli de 6,2 p. 100 du revenu médian des familles dans les municipalités participantes indiqué au graphique 19 diffère du repli de 0,7 p. 100 indiqué au graphique 17b. Cet écart s'explique par les différentes sources de données utilisées pour produire ces graphiques. Les données du graphique 19 proviennent des données des déclarants de la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada, tandis que celles du graphique 17a sont tirées des données de la Division du recensement. Il aurait été préférable de n'utiliser qu'une seule source de données, mais ces deux sources fournissent des perspectives différentes sur le revenu. Par exemple, les données des déclarants sont la seule source permettant de mesurer la répartition des revenus en percentiles.

Le tableau 2 illustre les écarts de revenu considérables entre ces groupes. Par exemple, le revenu moyen de toutes les familles indiqué au tableau est presque deux fois supérieur à celui des familles monoparentales. Réciproquement, le revenu des ménages d'identité non autochtone est de 1,7 fois plus élevé que celui des ménages d'identité autochtone.

Graphique 20 — Inégalité du revenu – Populations vulnérables
Variation du revenu réel moyen des ménages et des familles (\$1990),
Par groupes démographiques et ethniques, Moyenne des municipalités
participantes, 1990-2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 – Totalisation spéciale

Le fossé se creuse entre les plus riches et les plus pauvres

Une façon très simple de mesurer la répartition des ressources dans la société est d'examiner le ratio de ceux qui touchent les plus gros revenus à ceux qui touchent les plus bas. La progression de ce ratio est désignée sous le terme « d'écart de revenu » et elle correspond à une inégalité croissante dans la répartition des revenus et de la richesse. Un rapport élaboré pour la FCM et publié en novembre 2003 présente d'autres analyses sur l'écart de revenu croissant dans les municipalités. Intitulé *L'écart croissant du revenu : un fossé qui se creuse*, ce document s'appuie sur l'une des plus importantes constatations du Rapport sur la qualité de vie de la FCM en 2001, à savoir que l'écart de revenu s'accroît entre résidents riches et pauvres des villes canadiennes. Comme l'indique ce rapport, l'une des plus graves conséquences de la croissance de l'écart de revenu est qu'elle mène à une baisse de la qualité de vie pour tous les résidents, où qu'ils se trouvent dans l'échelle des revenus.

Tableau 2 Revenu moyen des ménages, 2000 Reste du Canada Toutes mun. part.

	Reste du Canada	Toutes mun. part.
A. Familles de recensement	61 006 \$	74 608 \$
B. Familles monoparentales (dirigées par une femme)	32 112 \$	37 995 \$
C. Personnes hors famille 15 ans et plus dans ménages privés	33 265 \$	42 746 \$
D. Ménages des jeunes (15-24 ans)	36 624 \$	39 856 \$
E. Ménages des non-immigrants	51 354 \$	79 888 \$
F. Ménages des personnes nées à l'étranger	61 375 \$	70 997 \$
G. Ménages des nouveaux arrivants	63 241 \$	58 495 \$
H. Ménages non autochtones	63 303 \$	78 012 \$
I. Ménages d'identité autochtone ¹³	45 136 \$	46 838 \$
J. Ménages des minorités non visibles	62 461 \$	80 427 \$
K. Ménages des minorités visibles	60 771 \$	68 343 \$

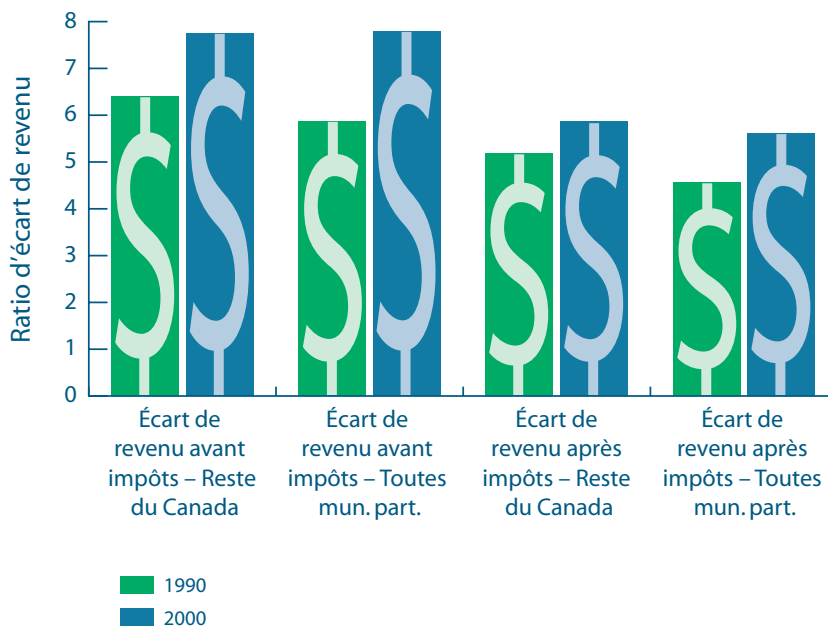
¹³ Les « ménages d'identité autochtone » sont ceux des personnes qui ont déclaré être d'identité autochtone dans le recensement national.

Ce rapport fait état d'études européennes et américaines qui montrent que, bien que les niveaux de revenu soient d'importants déterminants de la pauvreté, c'est sans doute le niveau d'inégalité qui importe le plus dans la compréhension des incidences sur les personnes et l'ensemble de la collectivité. Plus particulièrement, il est reconnu que l'écart croissant entre hauts et bas revenus a des répercussions sur la santé des personnes et de la collectivité, la criminalité, l'éducation, la stabilité et la gouvernance politiques et la cohésion sociale. En outre, les modifications aux paiements de transfert gouvernementaux et l'érosion des services publics survenus dans les années 1990 ont réduit l'efficacité de ces mécanismes comme moyen d'atténuation des inégalités. C'est maintenant à une infrastructure sociale vigoureuse que revient de plus en plus le rôle de modérer les effets des inégalités grandissantes dans les municipalités.

Les graphiques 21 et 22 illustrent l'évolution de l'écart de revenu tant entre les particuliers que les familles dans l'ensemble des 20 municipalités participantes. Dans tous les cas, l'écart de revenu a augmenté durant la période de 10 ans et de façon plus forte entre les particuliers. Dans le cas de la moyenne de revenu avant impôts en 2000 dans les municipalités participantes, le revenu des familles du 90^e rang-centile était près de huit fois plus grand que celui du 10^e rang-centile (123 250 \$ et 16 100 \$). Comparativement, toujours en 2000, le revenu des particuliers du 90^e rang-centile était plus de 13 fois supérieur à celui du 10^e rang-centile (63 200 \$ et 4 700 \$). L'écart de revenu était légèrement plus élevé dans le reste du Canada tant pour les revenus des particuliers que les revenus des familles.

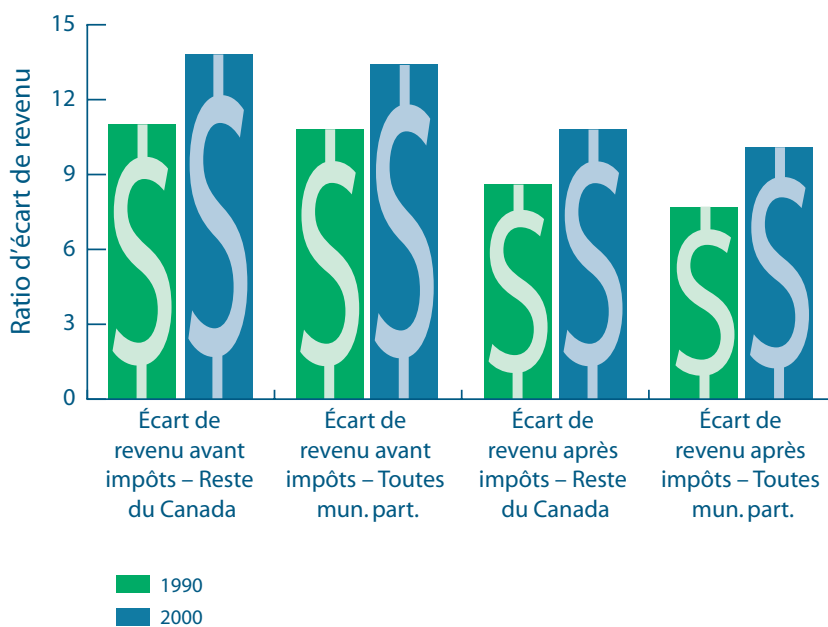
Les régimes fiscaux fédéral et provinciaux combinent des impôts prélevés auprès des particuliers et des familles et des crédits d'impôt transférés aux particuliers et aux familles. Dans un régime fiscal progressif, ceux qui touchent des revenus élevés subissent des pertes de revenu relatives, tandis que ceux qui touchent des revenus modestes profitent de gains relatifs. Concrètement, en 2000, comme l'indiquent les graphiques 21 et 22, les régimes fiscaux fédéral et provinciaux ont réduit le ratio d'écart de revenu de près de huit à moins de six dans le cas des familles des municipalités participantes, et de plus de 13 à moins de 11 dans le cas des particuliers. [Consulter les graphiques supplémentaires 21a-b et 22a-b sur le site Web de la FCM présentant les écarts de revenu par municipalités.]

Graphique 21 — Écart de revenu des familles
Ratio du revenu des familles du 90^e rang-centile au revenu des familles du 10^e rang centile, Avant et après impôts, Moyennes du Canada et des municipalités participantes, 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Données régionales et administratives, 1990, 2000

Graphique 22 — Écart de revenu des particuliers
Ratio du revenu des particuliers du 90^e rang-centile au revenu des particuliers du 10^e rang centile, Avant et après impôts, Moyennes du Canada et des municipalités participantes, 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Données régionales et administratives, 1990, 2000

FACTEUR 5 DE QDV

BESOINS FONDAMENTAUX

Possibilités pour les résidents de satisfaire à leurs besoins fondamentaux

La plupart des familles et des particuliers résidant dans les 20 municipalités participantes avaient des revenus suffisants pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux de logement, de nourriture et de vêtements.

Malheureusement, nombre de particuliers et de familles sont confrontés à un revenu stagnant ou en baisse, une hausse rapide du coût du logement et une réduction de l'aide sociale. Ces particuliers et ces familles sont dans une situation extrêmement vulnérable qui peut les mener en marge de la société.

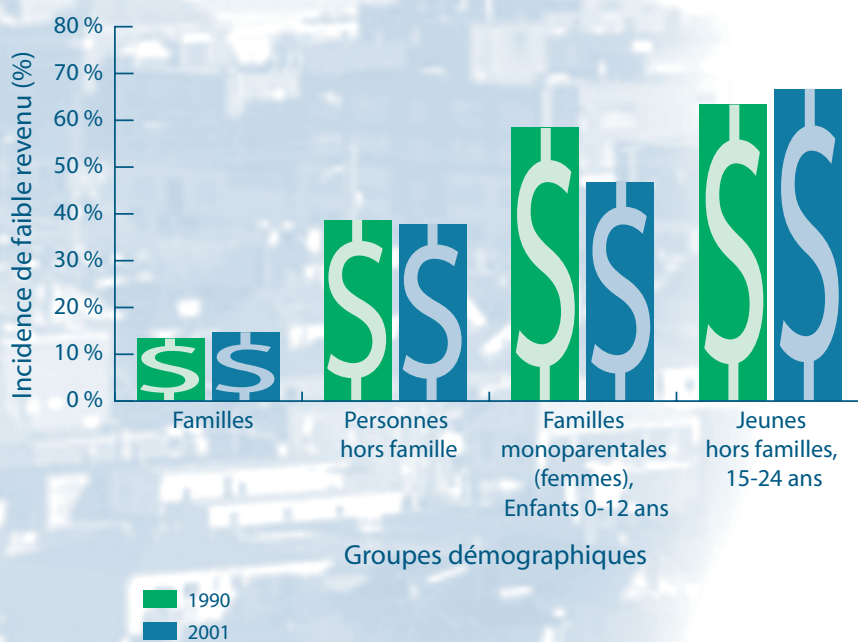
Les taux de pauvreté ont très peu changé, mais demeurent élevés dans certains groupes

Pour l'ensemble de la population des municipalités participantes, les taux de pauvreté ont très peu changé, tels que mesurés selon les seuils de faible revenu (SFR) entre 1991 et 2001 [graphique 23]. Les taux de pauvreté calculés en fonction des seuils de faible revenu pour les familles et les particuliers ont diminué de façon sensible entre 1996 et 2001, mais ces baisses n'ont pas réussi à combler les hausses enregistrées entre 1991 et 1996. Alors que le taux de pauvreté des familles s'est atténué légèrement en 2001 par rapport à 1991, celui des particuliers a quelque peu augmenté au cours de ces dix ans. De plus, les particuliers, qui représentent 35 p. 100 de la population urbaine, affichaient encore un taux de pauvreté trois fois plus élevé que celui des familles. Et, parmi le groupe des particuliers, les plus jeunes

(tranche des 15 à 24 ans) étaient les plus pauvres dans les régions urbaines¹⁴. Les familles monoparentales dirigées par une femme et comportant des enfants de moins de 12 ans ont été complètement à contre-courant de cette tendance. Les modifications aux programmes nationaux de prestations pour les enfants ciblant les familles ayant les plus faibles revenus ont certainement joué un grand rôle à cet égard, puisque le taux de pauvreté est passé de 60 p. 100 à 50 p. 100 pour toutes les familles de ce groupe.

Graphique 23 — Sécurité du revenu, SFR

Proportion des familles et des particuliers vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) en % de chaque type de famille ou de ménage, Moyenne des municipalités participantes – 1991, 2001



Source : Statistique Canada, 1991, Recensement 2001 – Totalisation spéciale

¹⁴ Quoique la relation entre les types de ménages vivant sous le SFR, telle que décrite aux présentes, soit semblable dans l'ensemble des 20 municipalités participantes, un écart important existe au chapitre des taux globaux de pauvreté (de 5 p. 100 à 21 p. 100 pour les familles, et de 28 p. 100 à 43 p. 100 pour les particuliers). Veuillez consulter les graphiques supplémentaires 23a-b sur le site Web de la FCM.

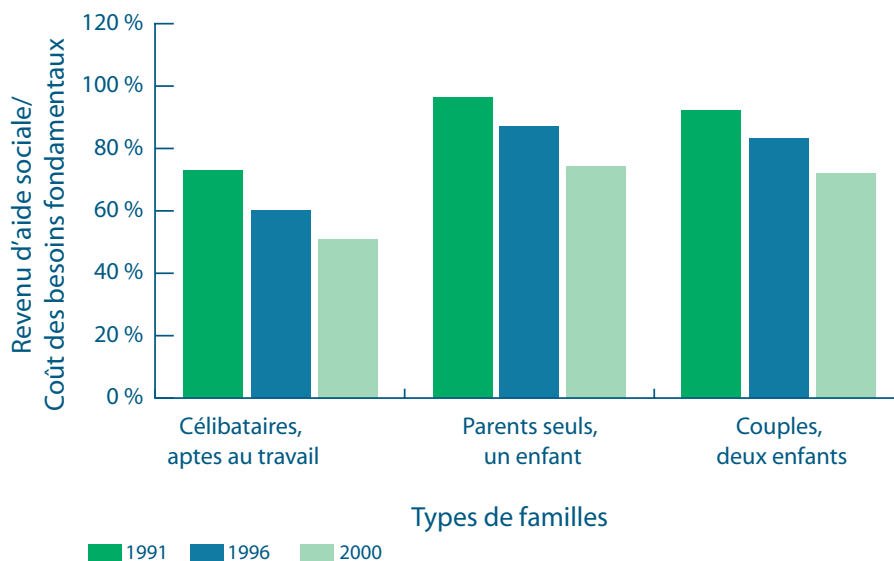
100 de plus de leur revenu à la nourriture, au logement et aux vêtements que la moyenne. Les SFR sont calculés suivant les tailles des ménages et le degré d'urbanisation.

La mesure de faible revenu (MFR) est une mesure de pauvreté semblable au SFR, mais établissant un seul seuil de revenu pour diverses tailles de ménages. La MFR ne tient pas compte de la taille ou du coût de la vie des municipalités.

La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Développement des ressources humaines Canada, comporte des estimations des coûts de la nourriture, des vêtements et des chaussures, du logement, du transport et d'autres biens et services liés davantage au coût de la vie réel.

En fonction de la MPC, un ménage est pauvre s'il n'a pas un revenu suffisant pour acheter les biens et les services qui composent le panier de consommation.

Graphique 24 — Aide sociale et besoins fondamentaux
Revenu d'aide sociale en % du coût des besoins fondamentaux par types de familles – 1991, 1996, 2000



Source : Conseil national du bien-être social, Rapport sur les revenus de bien-être social, 1991, 1996, 2000/2001
Source : Développement des ressources humaines Canada, Rapport sur la mesure du panier de consommation, 2003
Source : Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, 2002, Les seuils de faible revenu de 1992 à 2001 et les mesures de faible revenu de 1991 à 2000.

Un autre facteur ayant eu des répercussions sur ceux qui vivent dans la pauvreté découle des modifications apportées aux barèmes d'aide sociale établis par les gouvernements provinciaux [graphique 24; tableau 3]. En 2000, 11 p. 100 de tous les ménages des municipalités participantes touchaient des prestations d'aide sociale. Cette année-là, une famille vivant d'aide sociale n'avait pas les moyens de se procurer plus de 72 p. 100 de ses besoins fondamentaux, tels que définis par la mesure de faible revenu (MFR).

Chute considérable du pouvoir d'achat des personnes à faible et à modeste revenu

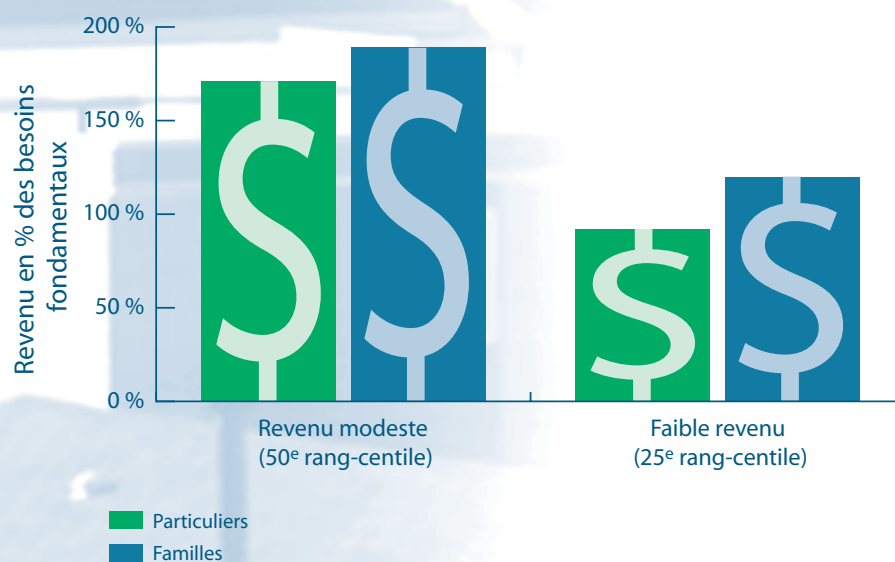
Les municipalités demeurent abordables pour la plupart des familles et des particuliers, mais les *particuliers* à faible et à modeste revenu dans 19 des 20 municipalités participantes n'avaient pas les moyens de satisfaire à leurs besoins fondamentaux [graphique 25]. En outre, le coût des besoins fondamentaux dans les deux plus grands centres urbains, soit Toronto et Vancouver, était supérieur au revenu des *familles* du 25^e rang-centile. [Consulter les graphiques supplémentaires 25a-b sur le site Web de la FCM présentant les mesures de pouvoir d'achat par municipalités]. Cet écart d'abordabilité ne touchent pas seulement les assistés sociaux, mais également ceux qui travaillent au salaire minimum ou qui se retrouvent régulièrement sans emploi.

Tableau 3 – Besoins fondamentaux et aide sociale, 2000

Types de familles	Mesure de faible revenu	Revenu d'aide sociale
Célibataires	12 468 \$	6 323 \$
Couples, deux enfants	24 936 \$	17 964 \$
Parent seul, un enfant	17 455 \$	13 172 \$

L'abordabilité des municipalités La mesure d'abordabilité des municipalités utilisée dans le graphique 25 exprime le rapport entre les niveaux de revenu existants et le coût de la vie local à l'aide de la Mesure du panier de consommation. Ce rapport mesure le niveau d'abordabilité pour les familles et les particuliers à revenu modeste (au 50^e rang-centile), de même que pour les familles et les particuliers à faible revenu (au 25^e rang-centile).

Graphique 25 — Revenu et besoins fondamentaux
Revenu en % des besoins fondamentaux, tels que définis par la mesure du panier de consommation, Familles et particuliers à faible et à modeste revenu, Moyenne des municipalités participantes – 2000



Source : Statistique Canada, Données régionales et administratives, 2001
Source : Développement des ressources humaines Canada, Rapport sur la mesure du panier de consommation, 2003

Le logement locatif suscite de graves préoccupations

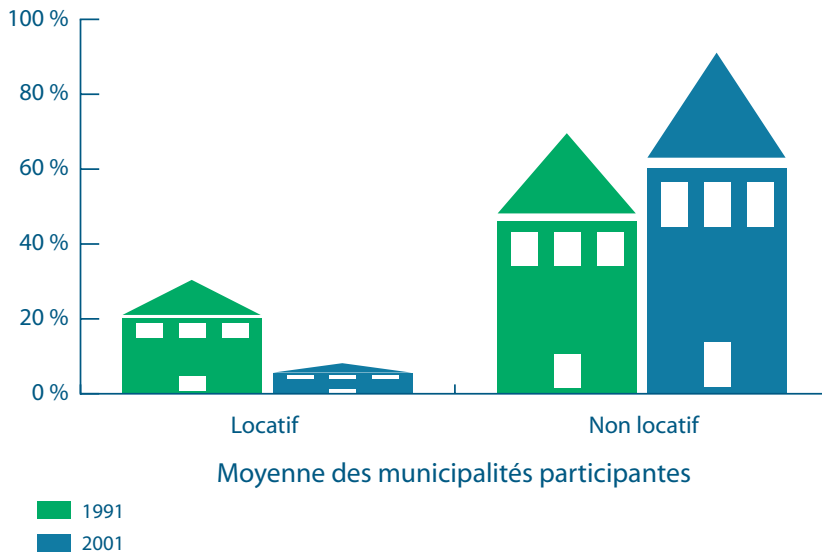
L'écart d'abordabilité auquel sont confrontés les particuliers et les familles vulnérables s'explique d'abord et avant tout par le coût et l'offre de logements locatifs dans les municipalités canadiennes. Plus de 40 p. 100 des ménages des municipalités participantes habitaient un logement loué en 1991. Toutefois, au cours de la période de 10 ans subséquente, la construction de nouveaux logements locatifs a presque cessé dans les municipalités participantes, chutant de 31 p. 100 à 8 p. 100 des mises en chantier

[graphique 26]. Ce phénomène était prononcé dans les 20 municipalités participantes. La construction de logements locatifs n'a pas ralenti de façon aussi spectaculaire dans le reste du Canada, passant de 19 p. 100 des mises en chantier en 1991 à 13 p. 100 en 2001. Bien que les logements locatifs ne soient pas tous abordables, le marché de la location offre néanmoins un point d'entrée relativement abordable au marché de l'habitation.

L'une des conséquences de cette situation a été que le coût des logements les moins chers a augmenté beaucoup plus rapidement que celui du marché de la location dans son ensemble. Durant la même période, les 20 p. 100 plus pauvres de la population ont subi une baisse sensible de leur revenu en dollars constants [graphique 27], de sorte que leur revenu n'a pas suivi la progression des loyers. Une mesure courante de l'abordabilité du logement est la proportion des ménages qui consacrent plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement. Entre 1991 et 2001, la proportion des ménages louant un logement dans les municipalités participantes et consacrant 30 p. 100 ou plus de leur revenu à cette dépense a grimpé de 35 p. 100 à 41 p. 100, tandis que la proportion des ménages consacrant 50 p. 100 ou plus de leur revenu pour se loger passait de 16 p. 100 à 20 p. 100¹⁵.

¹⁵ Source : Statistique Canada, Division du recensement, Recensements 1991 et 2001.

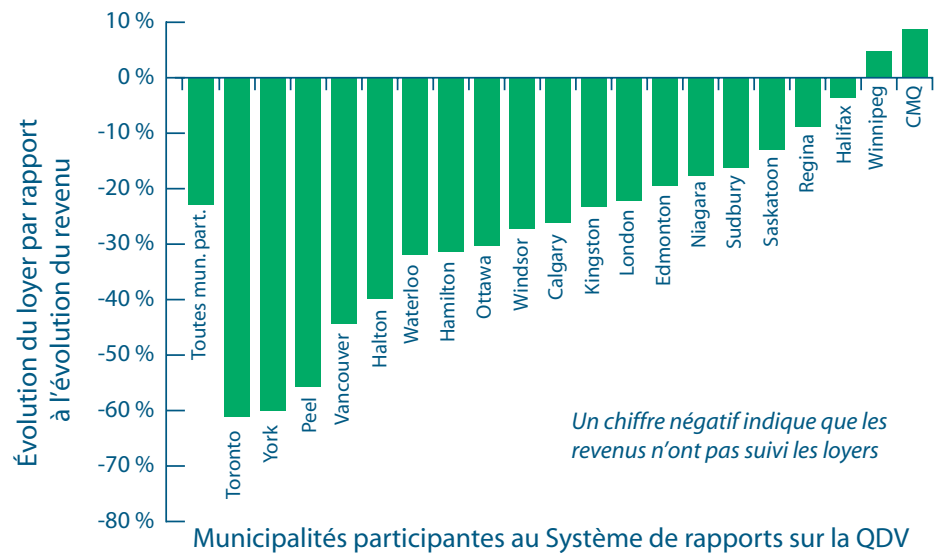
Graphique 26 — Sécurité du logement
Mises en chantier des logements locatifs en % des mises en chantier totales de logements, Moyenne des municipalités participantes – 1991, 2001



En plus du fardeau qu'il impose aux particuliers et aux familles, l'écart d'abordabilité met en péril le bassin de main-d'œuvre des industries urbaines de services, alors que ces industries ont besoin des travailleurs à faible salaire pour alimenter leur expansion croissante.

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, L'Observateur du logement au Canada, Indicateurs du marché du logement, Canada, 1990-2002

Graphique 27 — Revenu et coût du logement¹⁶
Écart entre la variation des faibles revenus et la variation des plus faibles loyers, Toutes les municipalités participantes, 1991-2001



Un chiffre négatif indique que les revenus n'ont pas suivi les loyers

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Enquête sur les logements locatifs, 1991, 2001
Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

¹⁶ Les calculs sont basés sur l'écart entre la variation des loyers en dollars constants du 20^e rang-centile (1991-2001) et la variation des revenus après impôts en dollars constants des particuliers du 20^e rang-centile (1990-2000). Un nombre négatif indique que l'évolution du revenu n'a pas suivi l'évolution des loyers. De façon générale, les loyers ont augmenté et les revenus ont diminué.

Les difficultés s'accumulent pour les gouvernements municipaux

À l'instar des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les gouvernements municipaux font face à divers problèmes dans la prestation de services individualisés aux populations urbaines vulnérables. Le défi est encore plus frappant en périodes d'austérité budgétaire et de récession économique, alors que les ressources sont rares et qu'un plus grand nombre de personnes ont besoin de soutien social pour répondre à leurs besoins. De nombreuses municipalités doivent composer avec les conséquences négatives des changements d'orientation et des restrictions budgétaires déterminés par les ordres de gouvernement fédéral et provincial ou territorial, mais n'ont pas les ressources requises pour résoudre efficacement ces problèmes de plus en plus difficiles. Bien que l'économie montre des signes de reprise, il y a encore fort à faire pour adapter les services à l'évolution des besoins et à l'émergence de nouveaux besoins.

Les résidants ont de plus en plus de difficulté à satisfaire à leurs besoins fondamentaux dans les domaines nécessitant l'accès à des services locaux. Une enquête menée par la FCM auprès des gouvernements municipaux à l'échelle nationale a indiqué que, dans la foulée des restrictions budgétaires, l'accessibilité et l'abordabilité sont devenues les deux principaux domaines prioritaires au chapitre de la prestation des services¹⁷. Concrètement, par exemple, il est devenu plus difficile de s'inscrire à un programme de formation nécessaire ou d'acquitter les droits de scolarité, devenus beaucoup plus élevés.

Contrairement à la plupart des familles des municipalités participantes, les familles à revenu faible et modeste de Toronto et de Vancouver peinent de plus en plus pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux. Cette incapacité a une incidence mesurable sur le taux de familles sans-abri. Bien que les hommes célibataires restent le principal groupe d'utilisateurs du réseau de refuges de la Ville de Toronto, le taux d'admission des jeunes, des couples, des familles monoparentales et des familles biparentales s'accroît plus rapidement que celui des célibataires, selon le département de Community and Neighbourhood Services de la Ville.

L'enquête 2003 visant les 20 municipalités participantes a permis de recueillir des données sur les types de refuges maintenant établis pour répondre à ce nouveau phénomène. Ainsi, à Toronto, le tiers environ des 80 refuges municipaux sont réservés aux familles monoparentales ou biparentales sans logement. À Vancouver, moins de 30 p. 100 des refuges abritent uniquement des hommes célibataires. L'évolution du profil des sans-abri représente un défi supplémentaire pour les responsables des services municipaux, car les besoins des familles sont très différents de ceux des hommes célibataires.

L'Équipe technique sur la QDV a élaboré une série d'indicateurs pour analyser la question des sans-abri dans les municipalités canadiennes. Ces indicateurs permettent de voir comment ces refuges répondent aux besoins des hommes, des femmes, des familles et des jeunes sans-abri. Ils mesurent également le risque de l'itinérance découlant de l'effet conjugué de revenus insuffisants et de coûts élevés du logement. L'ensemble complet des indicateurs sur l'itinérance absolue et sur le risque de l'itinérance est accessible sur le site Web de la FCM.

¹⁷ En 2003, l'Équipe de projet du Système de rapports sur la QDV a mené une enquête auprès des 20 municipalités participantes. Le questionnaire portait sur un large éventail d'enjeux et de problèmes de qualité de vie interpellant les municipalités canadiennes. Cette enquête qualitative était liée à plusieurs indicateurs élaborés pour le Système de rapports sur la QDV de la FCM et portait sur une vaste gamme d'infrastructures communautaires et sociales. Ces indicateurs ont trait au rôle des gouvernements municipaux dans l'édification de la cohésion sociale et l'amélioration des réseaux sociaux par le biais de services tels les garderies, l'aide sociale, le transport collectif et le logement social. Ces indicateurs, de même que d'autres indicateurs sur les infrastructures communautaires et sociales, sont accessibles sur le site Web de la FCM.

FACTEUR 6 DE QDV

INCLUSION SOCIALE

Soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidents dans la vie communautaire

La force des municipalités canadiennes ne peut être jaugée uniquement en fonction des tendances globales au chapitre de la croissance du revenu et de l'économie. La qualité de vie est également tributaire de réseaux sociaux actifs, d'espaces publics et de services favorisant l'inclusion de tous les résidents dans la vie collective. La perte de filets de sécurité sociaux parrainés par les gouvernements et le recul de la famille biparentale comme « noyau social » de la société exigent une plus grande participation des simples citoyens aux réseaux sociaux. Les modifications observées dans les structures familiales ont entraîné davantage de célibataires, de familles monoparentales et de couples sans enfant, et il y aurait lieu d'examiner comment la famille nucléaire traditionnelle est en voie de céder la place à d'autres réseaux de soutien social.

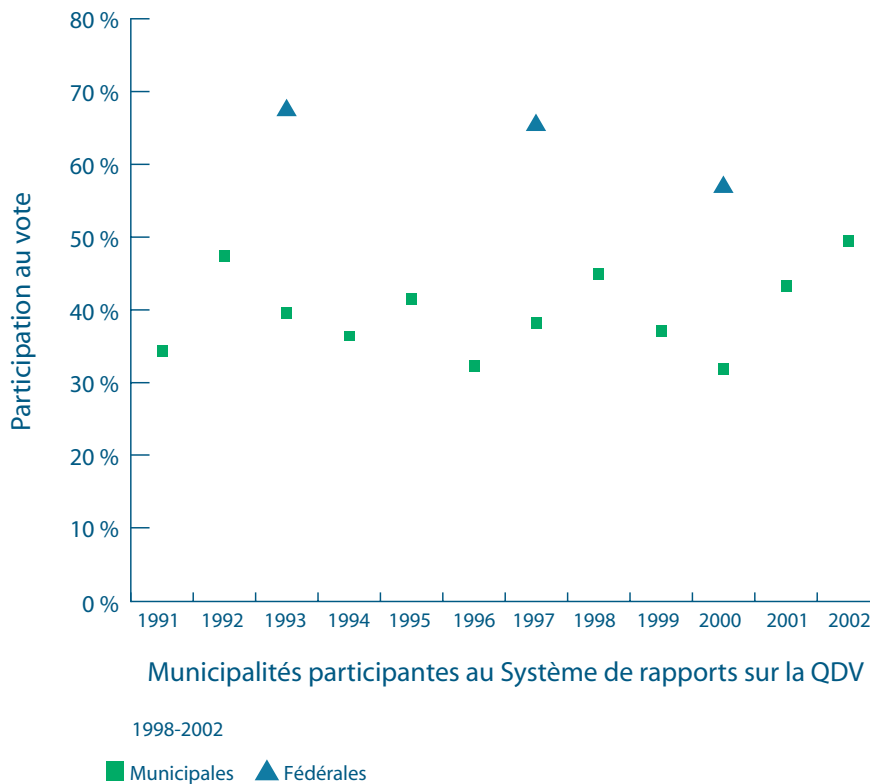
Baisse des mesures traditionnelles d'engagement civique

Durant la période de 1991 à 2001, plusieurs tendances ont indiqué une régression de l'engagement civique. Les taux de participation aux élections fédérales ont aussi affiché une tendance à la baisse, ceux des municipalités participantes se maintenant en dessous de la moyenne nationale, tandis que les taux de participation aux élections municipales demeuraient stables et faibles pendant toute la période [graphique 28a]. Tant le pourcentage des donateurs que celui des bénévoles ont fléchi de façon continue pendant cette période de 10 ans dans presque toutes les municipalités participantes. Toutefois, bien que le nombre de donateurs ait diminué dans les municipalités participantes, la valeur globale des dons a augmenté (même en tenant compte de l'inflation) [graphique 28b] parce qu'un nombre plus restreint de donateurs ont fait des dons plus élevés. Cela indique donc qu'un plus petit nombre de citoyens assument davantage de responsabilités.

Inclusion : les nouveaux arrivants et les Autochtones se heurtent à des obstacles

La deuxième dimension de l'inclusion sociale touche à l'importance de favoriser des interactions profitables au sein d'une population de plus en plus diversifiée et potentiellement divisée. Ces interactions sont essentielles pour éviter l'isolement social de certains groupes, comme les personnes âgées seules et les familles monoparentales, ainsi que les fractures sociales entre la partie de la population historiquement majoritaire et la proportion croissante des minorités ethniques, culturelles et linguistiques. Une forme importante d'interaction se produit dans le contexte de la participation à la population active [graphique 29]. Or, le taux de participation des nouveaux arrivants n'a pas progressé entre 1991 et 2001, demeurant à 8 p. 100 sous celui des non-immigrants et reculant de façon considérable dans plusieurs grands centres urbains.

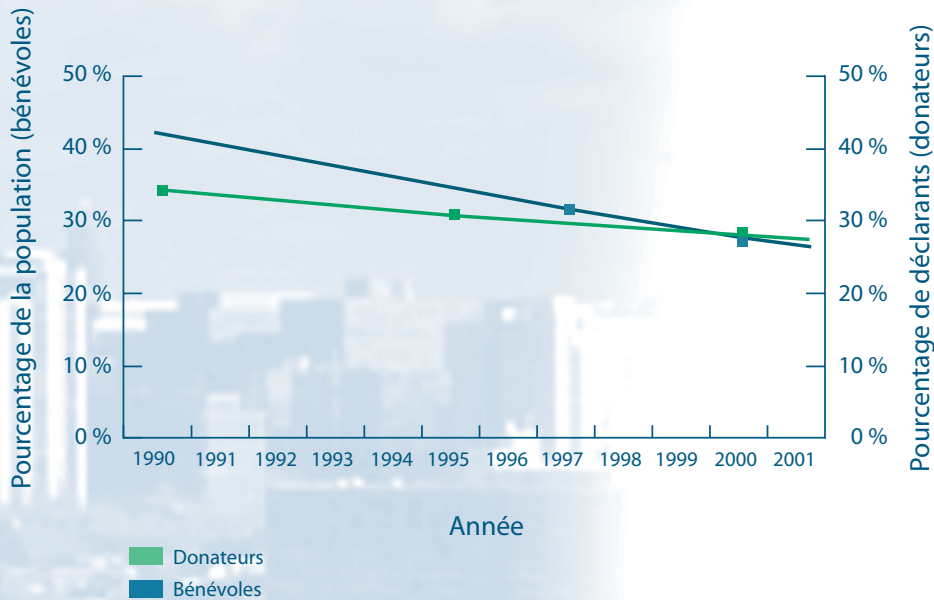
Graphique 28a — Engagement civique – Élections
Participation au vote aux élections fédérales et municipales,
Moyenne des municipalités participantes – 1991-2001



Sources: Élections Canada, 1993, 1997 et 2000

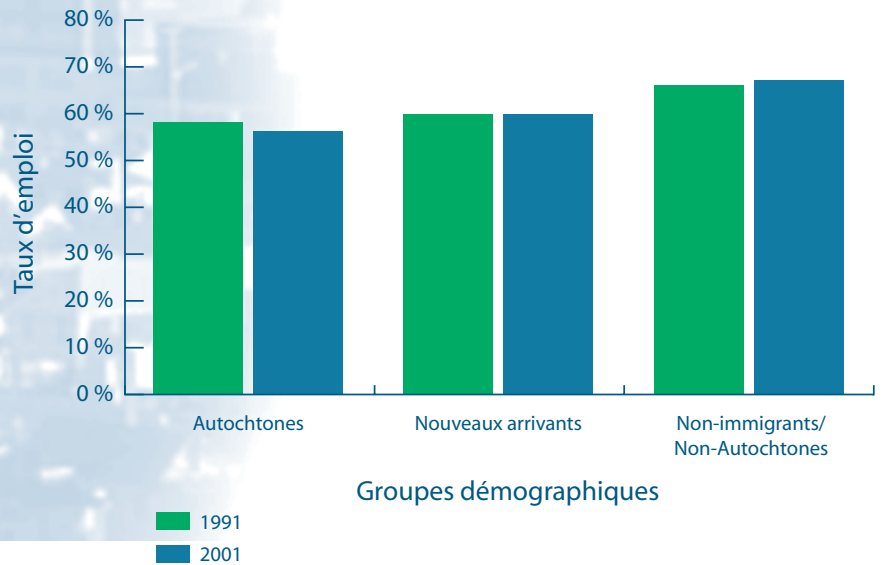
Source: Fédération canadienne des municipalités, Base de données d'enquêtes municipales, 2003

Graphique 28b — Engagement civique – Bénévolat et dons de charité
 Pourcentage de bénévoles et pourcentage de déclarants ayant fait des
 dons de charité, Moyenne des municipalités participantes – 1990-2000



Source : Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, 1997, 2000
 Source : Statistique Canada, Données régionales et administratives – 1990, 1995, 2000

Graphique 29— Inclusion des nouveaux arrivants et des Autochtones
 Taux d'emploi des Autochtones, des nouveaux arrivants et des populations
 non immigrantes et non autochtones, Moyenne des municipalités
 participantes – 1991, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 – Totalisation spéciale

Le taux de chômage des nouveaux Canadiens s'est également maintenu au-dessus de celui des non-immigrants. Ces données indiquent que les immigrants ont davantage besoin d'aide pour intégrer l'économie et la société. Une analyse plus approfondie est nécessaire afin de déterminer la qualité des emplois accessibles aux nouveaux arrivants, en considérant notamment les occupations et le niveau d'éducation des nouveaux arrivants qui résident et travaillent dans les municipalités canadiennes. Actuellement, il y a une pénurie de médecins et d'autres spécialistes et, pourtant, de nombreux professionnels qui ont fait leurs études à l'étranger sont incapables de faire reconnaître leurs diplômes.

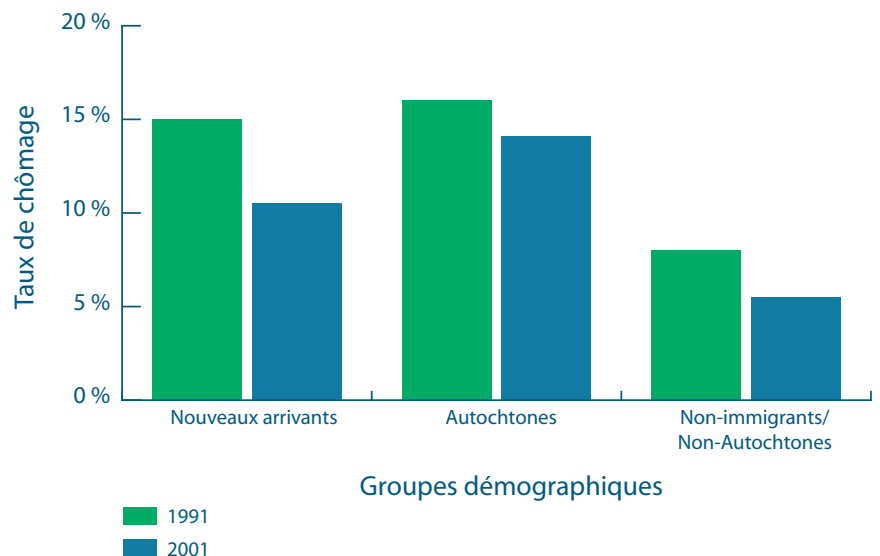
La difficulté qu'ont les nouveaux arrivants de trouver un logement abordable est un puissant obstacle à leur intégration sur le marché du travail, car il faut un cadre de vie stable pour faire une recherche de travail fructueuse. Ce lien entre l'immigration et le logement abordable met de nouveau en relief l'importance de comprendre les rapports entre les divers facteurs de qualité de vie décrits dans le présent rapport.

Le faible taux d'inclusion des Autochtones dans la population active est également préoccupant [graphique 30]. Entre 1991 et 2001, le taux d'emploi des Autochtones a reculé et se situait à 8 p. 100 de moins que le taux d'emploi moyen global des municipalités participantes en 2001. Globalement, le taux de chômage de la population d'identité autochtone résidant dans les municipalités participantes était deux fois plus élevé que le taux de chômage moyen de la population d'identité non autochtone dans ces mêmes municipalités.

Conclusion

Dans l'ensemble, le présent rapport fait état de progrès inégaux au chapitre de la qualité de vie et montre que les bienfaits qui en découlent ne sont pas partagés par tous. Malgré la reprise qui a suivi la récession du début des années 1990, des indices montrent clairement que les inégalités de revenu et l'exclusion sociale existent encore, et qu'il en va de même pour les contraintes sur l'environnement. La qualité de vie reste donc fragile dans les municipalités participantes. Cette réalité doit faire partie intégrante de la réflexion en matière de politiques publiques. Une action concertée entre tous les ordres de gouvernement s'impose de toute urgence pour établir la qualité de vie sur des fondements durables dans ces municipalités et dans notre pays.

Graphique 30 — Inclusion des nouveaux arrivants et des Autochtones
Taux de chômage des nouveaux arrivants, des Autochtones et des populations non immigrantes et non autochtones, Moyenne des municipalités participantes – 1991, 2001



Source : Statistique Canada, 1991, Recensement 2001 – Totalisation spéciale

